

ISRAËL ASSASSIN TRUMP COMPLICE

SOLIDARITÉ

AVEC

LES

PALESTINIENS!

REUTERS / MOHAMAD TOROKMAN

Dossier

TOUJOURS MOBILISÉ-E-S!

Pages 6 et 7

ÉDITO

Emmanuel au festival
de Cannes Page 2

PREMIER PLAN

22 mai, 26 mai: prochaines
étapes pour la construction
d'un mouvement
d'ensemble Page 2



ACTU INTERNATIONALE
Nucléaire iranien: Trump et
Netanyahu jettent de l'huile
sur le feu Page 5

LIBRE EXPRESSION

Entretien avec Ivan du Roy de Basta!
sur la plainte de Bolloré contre le
site d'information Page 12



Par ROBERT PELLETIER

Emmanuel au festival de Cannes

On avait déjà connu l'acteur Reagan en Président des États-Unis, nous voici maintenant avec le président de la République française en acteur de théâtre et de cinéma.

Le 1^{er} mars, l'Élysée accueillait une nouvelle fois, depuis l'arrivée au Palais d'Emmanuel Macron une soirée un peu particulière, « Les jeudis de l'Élysée », au cours desquels « avec Brigitte, nous voulons que vous ayez accès à ce qu'il y a de mieux dans la culture », organisés pour les personnels du siège de la présidence française, des familles et de manière générale un public varié et peu habitué à ce décor, qui se presse dans la salle des fêtes pour assister à des spectacles culturels. Macron présenta le spectacle avant de déclamer le texte de *Pierre et le loup*, soutenu par l'orchestre de la Garde républicaine.

Le mercredi 16 mai, le festival de Cannes projette, en séance spéciale hors compétition, *la Traversée*, un road-movie dans lequel Romain Goupil et Cohn-Bendit partent à la rencontre des Français, cinquante ans après Mai 1968, et où le président de la République joue son propre rôle. Selon *le Monde*, « il a tourné dans ce film par amitié pour Cohn-Bendit » et déclare devant la caméra : « Vous me direz ce que vous avez vu du pays, surtout. Est-ce qu'il a changé depuis 1968 ». Des avis d'expert pour ces compères spécialistes du retournement de veste. Ainsi, Macron poursuit sans honte ni gêne sa tournée des planches et studios. Après son interview-cirage de pompes par Pernaut, le combat avec Plenel et Bourdin, le Président-acteur n'en finit plus de déployer une mégalomanie moderniste faite de condescendance et de mépris. Les sondages confirment jour après jour qu'il apparaît de plus en plus ouvertement que pour ce qu'il est, c'est-à-dire « le Président des riches ». Face à des mobilisations qu'il fait largement mine d'ignorer, l'acteur-Président pourrait bien ne pas toujours s'en sortir par une tirade haineuse ou démagogique. La semaine dernière, il nous délivrait une nouvelle macronerie en opposant les « valeurs » pour lesquelles « le colonel Beltrame est mort » et celles que défendent « les gens qui pensent que (...) le summum de la lutte, c'est les 50 euros d'APL. » Voilà qui mérite bien la Palme d'or de l'arrogance.

BIEN DIT

« Le titre *En guerre* n'est pas là juste pour raconter des salariés qui sont en guerre contre leur patron. Il veut aussi dire qu'il y a un système en guerre contre des salariés. Quand on dit aujourd'hui qu'on ferme des usines qui rapportent de l'argent, j'ai l'impression qu'on vit dans un monde qui marche sur la tête. »

STÉPHANE BRIZÉ, réalisateur du film *En guerre*, Europe 1, 10 mai 2018.

À la Une

22 mai, 26 mai : prochaines étapes pour la construction d'un mouvement d'ensemble

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement campe sur ses positions, restant sourd face au mouvement social. Pourtant, les mobilisations qui s'annoncent pourraient l'emmener sur une ligne de crête. Car si le mouvement, principalement centré sur la SNCF, s'étire dans le temps, il ne s'étiolle pas pour autant.

Force est de constater que la mobilisation des cheminotEs, si elle n'est pas encore parvenue à déborder la stratégie syndicale des deux jours par semaine, tient et s'inscrit dans la durée. La « journée sans cheminot » a montré qu'il y avait des possibilités d'amplifier le mouvement et que les travailleurEs de la SNCF s'opposaient massivement à la réforme.

Quant au mouvement étudiant, malgré des contours sporadiques, il arrive à entretenir un climat de contestation et de radicalisation dans une partie de la jeunesse. À Air France, c'est l'arme macronienne du référendum qui s'est retournée contre la direction. La « majorité silencieuse », prétendument acquise aux réformes du gouvernement, a soutenu les grévistes. Macron a donc bel et bien une épine dans le pied. Mais la marche à franchir est encore haute pour le déstabiliser. L'enjeu du mouvement reste encore, plusieurs semaines après son déclenchement, l'amplification et la convergence.

Contre la tentation du cloisonnement

À cet égard, la grève de la fonction publique du 22 mai revêt une importance toute particulière. Si les précédentes journées de mobilisation de ce secteur ont été des succès, la frilosité de l'intersyndicale ne leur a pas permis d'avoir des suites. Et on peut d'ores et déjà regretter le choix d'une date



PHOTO THÈQUE ROUGE / JMB

en dehors de la mobilisation des cheminotEs. Pourtant, ce sont les mêmes menaces qui planent à la SNCF et dans la fonction publique : casse des statuts, privatisations, suppressions de postes, précarisation, management agressif, détérioration du service aux usagers... La construction de cette grève doit donc être l'occasion de faire converger toutes celles et tous ceux qui veulent faire reculer le gouvernement sur ses projets de destructions des services publics. À cet égard, une défaite des cheminotEs, dont la lutte resterait isolée, serait lourde de conséquences pour toutes et tous, travailleurEs comme usagerEs des services publics. Cette convergence des luttes doit s'accompagner d'une convergence

des forces, des forces syndicales, politiques et associatives. Contrairement à la séquence de la semaine précédente, qui a vu s'enchaîner 1^{er} Mai syndical et « Fête à Macron » le 5 mai. Certes, il n'y avait pas, pour autant, opposition entre les deux dates, mais pas non plus coagulation. Et cette tentation du cloisonnement pourrait nous entraîner dans une logique mortifère, celle de la division à un moment crucial où la mobilisation peut s'amplifier ou bien s'essouffler. Or, cette division ne peut que servir les intérêts du gouvernement, qui cherche lui-même à enfoncer le clou en nous faisant le coup des gentils et des méchants manifestantEs avec la surmédiation des Black blocs.

Ancrer et renforcer la mobilisation

Et c'est bien là tout l'enjeu de la préparation de la manifestation du 26 mai. Il s'agit de dépasser les traditionnelles méfiances pour impulser une dynamique unitaire qui fasse le lien entre le mouvement social, le mouvement syndical et le mouvement politique.

Malgré l'annonce de la présence de la CGT, dont on ne peut que se féliciter, eu égard à son poids et à sa surface militante, les obstacles sont encore nombreux sur la voie de l'unité. À commencer par l'attitude de ceux qui cherchent un peu trop à tirer la couverture à eux. L'attitude de la FI, lorsqu'elle a cherché à faire une OPA sur la manifestation du 5 mai, risque de raviver les méfiances du mouvement social et syndical, qui craint d'être instrumentalisé par des organisations politiques dont la tentation électoraliste reste bien souvent l'horizon indépassable. Au NPA, nous nous sommes attelés à créer cette dynamique d'unité d'action car nous pensons que la convergence de ces trois forces, politique, syndicale, associative, peut être un point d'appui supplémentaire pour la construction des luttes. C'est pourquoi la préparation de la manifestation doit être l'occasion d'impulser ou de poursuivre la construction de collectifs unitaires qui fassent le lien avec le mouvement de grève et de contestation du gouvernement Macron pour ancrer et renforcer la mobilisation.

Camille Jouve

GAZA

Avec les PalestinienEs face aux crimes de guerre de l'État d'Israël

À n'en pas douter, le 14 mai 2018 viendra allonger la longue liste des dates scandant l'histoire tragique du peuple palestinien. Ce jour-là, alors que la nouvelle ambassade US était inaugurée à Jérusalem, les snipers israéliens ont, une fois de plus, ouvert le feu sur une foule de manifestantEs désarmés à Gaza, tuant 59 personnes et en blessant près de 2 500.

Souvent, les images sont plus fortes que les mots. À ce titre, nul doute que le contraste entre, d'une part, les cérémonies organisées à Jérusalem à l'occasion du transfert de l'ambassade US et, d'autre part, les scènes de désolation dans la bande de Gaza, illustre parfaitement non seulement la violence cynique de la domination coloniale mais aussi le

sentiment d'impunité qui habite les dirigeants israéliens. D'un côté, petits fours, sourires, applaudissements et musique ; de l'autre, chaos, détresse, larmes, mort.

70 ans après la Nakba

La coïncidence des deux événements n'est pas fortuite, et il serait inexact d'affirmer, comme on l'a trop entendu ces derniers jours, que les

PalestinienEs se mobilisaient, le 14 mai, seulement contre l'inauguration de l'ambassade US. Ce serait en effet oublier, entre autres, que les snipers israéliens n'en étaient pas à leur coup d'essai à Gaza : depuis le 30 mars et le début de la « grande marche du Retour », ce sont en effet, à l'heure où ces lignes sont écrites plus de 100 manifestantEs qui ont été froidement abattus par l'armée

d'occupation. Des manifestantEs qui ne protestent pas seulement contre la récente décision de Trump, mais contre l'enfermement, l'apartheid, et pour leurs droits nationaux, y compris le droit au retour pour touTEs les réfugiéEs.

Le 14 mai, en outre, est une date anniversaire pour le peuple palestinien, qui commémore chaque année, à cette occasion, la Nakba, la grande expulsion de 1947-1949, au cours de laquelle plus de 800 000 PalestinienEs furent chassés de leurs terres et de ce qui allait devenir l'État d'Israël. Le début de l'exil pour des centaines de milliers de réfugiéEs, devenus des millions au cours des décennies, qui composent aujourd'hui encore la majorité du peuple palestinien. À Gaza, ce sont ainsi pas moins de 70% des habitantEs qui sont des réfugiéEs, dont la moitié (600 000 personnes) vivent dans des camps de l'ONU.



Renault Billancourt: comment la grève et l'occupation ont commencé

Renault Billancourt est, en 1968 une usine de 38 000 travailleurEs où sont représentées 56 nationalités parmi lesquelles prédominent Algériens, Marocains et Portugais. La CGT est majoritaire dans l'usine, et le PCF l'organisation politique la plus importante. N'ont cessé de se manifester depuis 1945, dans et devant l'usine, divers groupes politiques, principalement de références trotskiste ou anarchiste. La « forteresse ouvrière » est sans doute l'usine de France la plus « politique ». Depuis la fin de la guerre d'Algérie, la « routine syndicale » a repris son cours. Mais avec l'irruption du mouvement étudiant et les barricades, la répression policière est massivement perçue chez Renault comme inacceptable. L'appel des confédérations à la grève pour le

lundi 13 mai est ressenti positivement. C'est le déferlement à la République. Fraternité retrouvée! Les événements se précipitent. Le 14 mai, grève avec occupation à Sud Aviation. Le mercredi 15 mai, la grève démarre à Renault Cléon. Partout le sentiment que cette fois il faut y aller est dominant. Entre les usines Renault, les contacts s'établissent. Il n'y a pas internet, mais le téléphone fonctionne à plein régime. Et le jeudi 16 mai, c'est parti à Billancourt.

De la place Nationale, les professionnels du département 11 de l'atelier d'outillage central, déferlent en direction de l'île Seguin. La fusion est réalisée, délégués en tête, entre OS et ouvriers professionnels. Tout le monde est dans le coup. Enthousiasmant! Vendredi 17 mai, la grève se généralise. L'usine est bloquée. La direction de l'usine et les cadres ont déserté les locaux. L'occupation commence, différente de celle de 1936. Les grévistes font des apparitions ponctuelles,

l'occupation étant le fait des militants et proches sympathisants des syndicats (les transports en grève ne facilitant pas les déplacements). Les travailleurs immigrés sont massivement présents. Pas d'assemblée générale quotidienne mais regroupement des occupants par atelier ou département. Les militants d'extrême gauche présents dans l'usine interviennent dans leur secteur. Mais aucun d'entre eux ne modifiera le cours du mouvement.

Si les revendications pour la retraite à 60 ans, les 40 heures et l'augmentation des salaires avec l'échelle mobile soudaient les travailleurs, et si des discussions abordaient la question du rôle et du pouvoir des travailleurs dans une entreprise nationalisée comme Renault, la perspective politique n'apparaissait pas clairement. De temps à autre un rassemblement général se faisait au carrefour Zola, où chaque syndicat s'exprimait. Alors que des revendications

spécifiques (logement, formation professionnelle, promotion, alphabétisation) sont élaborées dans des commissions réunies pendant la grève, les immigrés pourtant majoritaires dans le mouvement se sont vus refuser le micro. À l'initiative de militants algériens et portugais expérimentés, un tract reprenant ces revendications fut rédigé à l'attention de leurs compatriotes. Le sentiment diffus d'être « noyés » dans le mouvement général, né pendant ces journées d'occupation, eut des conséquences durables dans les décennies suivantes. Alors que jusqu'alors les luttes spécifiques des travailleurs immigrés avaient été marquées dans l'usine par la question nationale, Mai 1968 a été un moment clé de leur insertion dans le mouvement social autour de leurs revendications spécifiques de travailleurs et d'OS.

Clara et Henri Benoits, délégués du personnel CGT à Renault Billancourt en mai 1968

Le chiffre

55,48%

C'est le taux d'abstention lors des élections législatives irakiennes qui se sont déroulées le samedi 12 mai, soit la plus faible participation électorale depuis la chute de Saddam Hussein en 2003. Un chiffre qui traduit une lassitude et un désintérêt massifs, notamment dans la jeunesse, pour la scène politique institutionnelle et des partis et responsables politiques incapables de proposer de quelconques perspectives à la population.



Agenda

Vendredi 18 mai, réunion publique du NPA, Clermont-Ferrand (63).

À 18h30, centre Jean-Richepin (salle 6), 21, rue Jean-Richepin.

Samedi 19 mai, Fête des luttes, Paris 17-18.

16h-22h, musique, interventions, buvette, au métro Château-Rouge. Organisé par le Collectif 17-18° pour les libertés et les droits sociaux

Du samedi 19 au lundi 21 mai, fête de Lutte ouvrière, Presles (95).

Mardi 22 mai, manifestation et grève de la Fonction publique

Samedi 26 mai, manifestation unitaire « Marée populaire »

Samedi 2 juin, manifestation pour le retrait du projet de loi asile-immigration, Paris. À 14h, place de la République.

À SUIVRE SUR
www.npa2009.org

NO COMMENT

« Les Français ont besoin d'avoir un couple à leur tête, l'explication est quasiment freudienne, nous sommes un peuple romantique. »

MARLÈNE SCHIAPPA, France Culture, 7 mai 2018.

Comme aucun parti ou coalition n'a obtenu les voix et les sièges nécessaires pour imposer ses choix, on assiste à une série sans fin de manœuvres et de véto croisés. Ce sont des forces toutes compatibles avec la bourgeoisie et intégrées à la gestion libérale du système. La gauche est absente ou insignifiante dans le Parlement.

Instabilité

Le M5S (Mouvement 5 étoiles) avec son score de 32,7%, a d'abord cherché à gouverner avec une force de droite, la Ligue dirigée par Salvini, et lui a demandé de rompre son alliance avec Berlusconi. Après l'échec de cette tentative, le candidat du M5S, Di Maio, a tenté l'alliance avec le PD (parti démocratique, social-libéral), très divisé mais encore contrôlé par son ancien dirigeant, Renzi, qui a refusé la proposition.

Face aux inquiétudes des forces économiques dominantes, surtout préoccupées par le rôle de l'Italie dans les prochaines échéances économiques et institutionnelles

ITALIE Crise de gouvernance?

Deux mois après les élections générales du 4 mars, les forces politiques italiennes n'ont pas réussi à former un gouvernement de coalition ni à construire une majorité parlementaire.

européennes parmi lesquelles la questions douanière (l'Italie est un important exportateur), le président de la République, Matarella, a avancé l'idée d'un gouvernement de « trêve » pour éviter de nouvelles élections et préparer la loi de finances d'automne dans le respect des règles européennes.

La défaite et l'affaiblissement du PD et de Forza Italia (le parti de Berlusconi), qui sont les meilleures expressions des intérêts et de la vision politique de la bourgeoisie, ont fait du M5S et de la Ligue les protagonistes de cette partie d'échecs (même si le PD et Forza Italia peuvent encore peser sur le processus).

Construire les mobilisations

Ces derniers jours, nous assistons à une tentative difficile du M5S et

de la Ligue de constituer un gouvernement. Le fait que le M5S, qui a obtenu de nombreuses voix en provenance de la gauche, considère comme normale, voire « historique », une alliance avec une force xénophobe et réactionnaire comme la Ligue [qui entretient des relations avec le FN, NDT] en dit long sur la nature de ce parti. Salvini, qui pourrait être le nouveau ministre de l'Intérieur, n'a pas hésité à affirmer qu'il veut « avoir les mains libres avec les migrants ». Derrière cette crise prolongée se manifeste un problème plus complexe : la bourgeoisie italienne a réussi à infliger une lourde défaite au mouvement ouvrier, mais n'a pas pu se donner une assiette politique stable et construire des partis capables de gérer les politiques

d'austérité et de maintenir un consensus social (cela sans parler de la médiocrité du nouveau personnel politique). Dans le même temps, le mouvement ouvrier, en raison des défaites subies et du recul du niveau de conscience, ne réussit pas à être une force politique et est donc, pour le moment, absent de la scène politique, malgré les luttes et les résistances qui se déroulent.

Mais c'est de ces luttes que doit repartir l'intervention des forces de gauche pour construire une opposition au prochain gouvernement, qui sera très mauvais quel qu'il soit : la question centrale, tant sociale que politique, est la reprise des mouvements sociaux.

Franco Turigliatto, traduction Henri Wilno

Pas de responsabilités partagées

Autant d'éléments qui rendent d'autant plus abjects les commentaires imbéciles des pseudo-spécialistes du genre d'Ulysse Gosset, « éditorialiste international sur BFM-TV », qui a cru bon d'affirmer le 14 mai au soir que « la fête a été gâchée par les morts palestiniens ». Des imbécilités qui entre en résonance avec la propagande de l'État d'Israël et de ses soutiens, qui font mine de ne pas comprendre que la situation insupportable dans la bande de Gaza suffit à expliquer la colère et la révolte, et que si des dizaines de PalestinienEs, souvent très jeunes, sont assassinés, c'est à cause de la sanglante répression, pas d'une quelconque « manipulation » du Hamas.

Et lorsque les autorités françaises prétendent « condamner les violences des forces armées israéliennes contre les

manifestants » tout en appelant « tous les responsables à la retenue et à la désescalade » et en évoquant « la nécessité que les manifestations des prochains jours demeurent pacifiques », c'est bel et bien la rhétorique des responsabilités partagées qui domine, comme s'il pouvait y avoir une quelconque équivalence entre des manifestantEs revendiquant l'application du droit international et une armée d'occupation commettant des crimes de guerre.

Il n'y a pas de responsabilités partagées : tant qu'Israël ne respectera pas les droits nationaux et démocratiques des PalestinienEs et, plus globalement, le droit international, il doit être sanctionné et rendu comptable de ses crimes. C'est tout le sens de la campagne BDS (boycott-désinvestissement-sanctions), dont le développement et le renforcement sont une urgence absolue.

Julien Salingue



DR

l'Anticapitaliste l'hebdo du NPA

Rédaction :
0148 70 42 27
redaction@npa2009.org

Diffusion :
0148 70 42 31
diffusion.presse@npa2009.org

Administration :
0148 70 42 28
2, rue Richard-Lenoir,
93108 Montreuil Cedex

Numéro ISSN :
2269-3696

Commission paritaire :
0419 P 11508

Société éditrice :
Nouvelle Société de
presse, d'audiovisuel et
de communication.
SARL au capital
de 3500€ (durée 60 ans).

Tirage :
6500 exemplaires

**Gérant et directeur
de publication :**
Ross Harrold

**Secrétaire
de rédaction :**
Julien Salingue

Maquette :
Ambre Bragard

Impression :
Rotographie, Montreuil-
sous-Bois
Tél. : 0148 70 42 22
Fax : 0148 59 23 28
Mail : rotoiimp@wanadoo.fr

IMPRIM'VERT®

MIGRANT-E-S La marche Vintimille-Calais fait étape à Marseille

C'est sous l'arc de la porte d'Aix que les MarseillaisEs ont accueilli, le week-end dernier, et acclamé les marcheurEs partis de Vintimille le 30 avril. Après une étape à Aix, ils et elles arrivaient de Saint-Antoine après 4 heures de marche dans les collines des quartiers Nord de Marseille.

Dans une atmosphère nationale délétère, c'est au moyen de silhouettes en carton et derrière des masques que les migrantEs sont représentés, et ce pour leur sécurité. Mais parmi les 2000 personnes qui ont défilé à travers le quartier populaire de Belsunce jusqu'à l'ombrière du Vieux-Port, nombreux étaient les migrantEs présents parmi les citoyenEs et les membres des différentes associations et organisations participantes.

Solidarité et radicalité

Le cortège, volontairement sans banderoles ou drapeaux politiques/syndicaux, bon enfant, a chanté des slogans très clairs autour de trois revendications : accueil de tous les migrantEs ; fin des blocages aux frontières ; suppression du délit de solidarité.

Après le traditionnel « 1^{re}, 2^e, 3^e génération », c'est le slogan « De l'air, de l'air, ouvrez les frontières » qui a été entonné, afin de dénoncer la politique migratoire honteuse de l'État français : politique répressive à la frontière franco-italienne, avec une chasse aux migrantEs et aux soutiens solidaires, blocages et traitements inhumains faits à la frontière franco-britannique. En fin de cortège, un cran dans la dénonciation a été lancé avec le « Siamo tutti antifascisti » car les manifestantEs voulaient crier haut et fort leur haine contre les groupes identitaires qui sillonnent les Alpes, en toute impunité, afin d'empêcher le passage d'hommes, de femmes et d'enfants risquant leur vie chaque jour dans le seul but de trouver un peu de paix. Groupes d'extrême droite qui régulièrement violentent verbalement ou physiquement les migrantEs, comme lorsque l'Action française ou le Bastion social vont tracter à la gare Saint-Charles à Marseille, lieu connu de touTEs comme étant un « abri » de fortune pour les migrantEs, souvent mineurs, n'ayant pas eu de moyen de se loger (et bien souvent, de se nourrir).

La marche, qui va durer jusqu'au 7 juillet (jour d'arrivée à Douvres/Londres) en passant par 60 étapes, initiée par l'Auberge des migrants et la Roya citoyenne, est constituée d'une base de 45 à 100 personnes selon les parcours. Elle est soutenue par les associations locales qui défendent l'article 13 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen (« Toute personne a le droit de circuler librement ») : Cimade, Médecins du monde, Resf, Attac... et pour Marseille spécifiquement El Manba (collectif local d'aide aux migrantEs), Solidaires et Visa 13.

Nous espérons que cette marche sera aussi bien accueillie lors des autres étapes, qu'elle s'amplifiera et qu'elle donnera à voir une image solidaire, humaine et de liberté, bien loin des discours dominants et des politiques d'État.

Correspondante

Calendrier des étapes : <https://www.laubergedesmigrants.fr/fr/la-marche-citoyenne/>



SAMU Ce que révèle la mort de Naomi Musenga

Au-delà des responsabilités individuelles, le drame d'un système de santé que l'austérité déshumanise.

Le 29 décembre 2017, à Strasbourg, Naomi Musenga, une jeune femme de 22 ans, appelle, angoissée, Police Secours, puis les pompiers. Elle dit qu'elle va mourir et demande de l'aide. Elle est redirigée vers le SAMU, où la permanencière, ne prenant pas en compte sa détresse et ses appels au secours, lui indique sèchement, et en se moquant d'elle, le téléphone de SOS Médecins. Naomi ne réussit à joindre le numéro que plusieurs heures plus tard. Finalement transportée par le SAMU aux urgences, elle décède au CHU.

La révélation, ces derniers jours, par un journal local, du contenu des appels, a suscité une vague justifiée d'indignation. La famille a porté plainte pour que les responsabilités soient établies et pour qu'un tel drame ne se reproduise pas. Malgré la douleur qui les accable, les parents de Naomi refusent de faire de la permanencière la seule responsable de cette affaire. « On ne peut pas leur en vouloir [aux opératrices du SAMU et des pompiers]. Si elles ne l'ont pas aidée, c'est dû à des problèmes qui ont eu lieu dans leur structure », a ainsi déclaré son père.

C'est également sur le contexte de ce drame, les conditions de travail



et la pression qui s'exerce sur les personnels des SAMU qu'insistent les médecins urgentistes qui ont demandé une rencontre rapide avec la ministre de la Santé.

Le SAMU : surchauffe et manque de moyens

Les auxiliaires de régulation médicale, personnels peu formés, sans qualification, avec souvent un statut précaire, reçoivent tous les appels arrivant au SAMU. Ils et elles sont supposés les transmettre au médecin régulateur, chaque fois qu'une décision est nécessaire. Mais, comme le soulignent les responsables de l'AMUF, ce protocole est matériellement irréalisable au SAMU de Strasbourg (comme ailleurs). Il y arrive 2000 à 3000 appels par jour alors que seuls deux médecins assurent la régulation. Une marge d'appréciation est donc inévitablement laissée aux permanenciers dans un contexte généralisé de sous-effectifs et de

forte pression. Elle ouvre la possibilité d'erreurs ou de dérapages, aux conséquences dramatiques comme ce fut le cas le 29 décembre. La pression sur les personnels des SAMU s'aggrave encore lors de la période des fêtes de fin d'année, époque des épidémies de grippe et de gastro-entérite. C'est aussi le moment où se multiplient les appels de détresse sociale, de gens qui n'en peuvent plus, parce que leur vie est trop difficile, même si leur situation ne relève pas d'une urgence médicale au sens strict. Or depuis des années, les moyens des SAMU n'ont pas augmenté, certains services ont fermé, d'autres ont vu leurs heures d'ouverture réduites, ce qui reporte les appels sur les services qui restent. Pour limiter les risques de nouveaux drames, il est urgent de répondre immédiatement aux revendications des personnels des SAMU concernant les effectifs d'auxiliaires et de médecins, la qualification, la

formation et l'organisation, alors que des SAMU font grève depuis des mois sur ces questions.

Déshumanisation du système de santé

Mais la mort de Naomi est aussi le triste révélateur des carences d'un système de santé soumis depuis des années aux politiques d'austérité et de privatisation. Les conséquences en sont la régression de l'accès à des soins, proches, rapides et gratuits pour toutes et tous.

La multiplication des appels aux SAMU traduit, par défaut, l'impossibilité d'un nombre croissant de personnes, pour des raisons financières, de délais d'attente ou d'éloignement, à faire appel à des professionnels de santé. Seule cette présence de professionnels sur le terrain, pouvant être consultés dans le quartier ou au domicile, sans avance de frais, permettrait d'évaluer une situation, de faire un diagnostic et le cas échéant d'orienter rapidement vers l'hôpital. Avec la généralisation des « déserts médicaux », le refus de SOS Médecins d'aller dans bon nombre de quartiers dits « sensibles », l'appel au SAMU devient le dernier recours, dans l'urgence, au risque d'une défaillance comme celle qui s'est produite à Strasbourg.

Or les mesures que s'approprie à annoncer le gouvernement vont aggraver la situation : réduction des effectifs hospitaliers, poursuite de la fermeture des services d'urgence et des hôpitaux de proximité, basculement des soins courants et du « premier recours » vers des professionnels libéraux nécessitant l'avance des soins et pratiquant parfois des dépassements d'honoraires.

En mémoire de Naomi et pour qu'il n'y ait pas d'autre drame, il est plus qu'impératif de combattre cette politique.

Jean-Claude Delavigne

VIOLENCES SEXUELLES

Un projet de loi inefficace et dangereux

Lorsque Macron avait annoncé, le 25 novembre dernier (Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes), que l'égalité femmes-hommes serait une grande cause du quinquennat, on n'avait aucune illusion sur la réelle volonté d'agir du gouvernement. Mais à la lecture du projet de loi débattu à l'Assemblée en ce début de semaine, on est sûr qu'il sera non seulement inefficace mais également dangereux sur certains aspects.

Le point le plus inquiétant concerne le traitement des viols de mineurEs. Après avoir promis un âge minimum de non-consentement (point qui faisait par ailleurs débat), le gouvernement est revenu complètement en arrière. Le projet de loi est ainsi rédigé : « Lorsque les faits sont commis sur la personne d'un mineur de moins de 15 ans, la contrainte morale et la surprise sont caractérisées par l'abus de vulnérabilité de la victime ne disposant pas du discernement nécessaire pour consentir à ces actes ». Le texte ne fait donc que préciser des éléments permettant de caractériser la contrainte. Dans les faits, cela ne changera rien à la difficulté de faire la preuve du non-consentement de la victime, et cela n'apporte aucun élément permettant la prise en compte de la sidération psychique, c'est-à-dire que les victimes sont paralysées par la peur, et donc ne protestent pas, ne se débattent pas.

Minimiser la gravité des viols ?

Toujours concernant les mineurEs, l'augmentation de 5 ans à 10 ans de la peine pour atteinte sexuelle avec



Mercredi 16 septembre, à droite toute! DR

pénétration aura certainement des conséquences négatives : la difficulté à démontrer la contrainte encouragera les magistrats à préférer une condamnation pour « atteinte sexuelle » plutôt que de risquer que le viol ne soit pas reconnu. Au lieu de travailler à réformer la justice patriarcale, on va minimiser la gravité des viols, les traiter comme des délits et non comme des crimes. Une pétition en ligne

lancée par 250 personnalités a déjà recueilli plus de 70 000 signatures pour réclamer la suppression de l'article incriminé¹.

Par ailleurs, le projet de loi ne contient toujours aucune proposition pour lutter contre les violences sur les lieux de travail. Au contraire, le gouvernement essaye de saborder le travail irremplaçable mené jusqu'à présent par l'AVFT (Association de lutte contre les violences

faites aux femmes au travail). Il a tout d'abord refusé d'augmenter les subventions versées à l'association alors que celle-ci s'est trouvée débordée par les demandes. Et il y a quelques jours, Marlène Schiappa a annoncé l'ouverture prochaine d'une permanence téléphonique gérée directement par le ministère du Travail, dont les personnels sont encore à former!

Pour lutter réellement contre les violences sexistes et sexuelles, il faut de l'argent pour des logements permettant d'accueillir les femmes victimes de violences y compris avec leurs enfants, pour subventionner les associations d'aide aux victimes, pour former tous les personnels en contact avec les victimes (police, justice, santé, éducation...), pour mener des campagnes de sensibilisation massives, mettre en place une éducation non sexiste. La société et toutes ses institutions sont profondément sexistes et patriarcales, éradiquer les violences sexistes et sexuelles ne pourra se faire sans en changer radicalement.

Elsa Collonges

1 - <https://www.change.org/p/leviolestuncrime-reprenez-l-article-2>

Peux-tu revenir sur les raisons de la révolte populaire des dernières semaines et les acteurs mobilisés assez divers qui la composent ?

Il faut distinguer les éléments déclencheurs et les causes profondes (structurelles) de la révolte. L'annonce de la réforme de la sécurité sociale est venue se superposer au gigantesque incendie qui, deux semaines plus tôt, avait détruit une partie importante de la réserve Indio Maíz dans le sud du pays. Cette région, proche du tracé du méga-projet d'un canal interocéanique, et même potentiellement incluse en son sein, est le théâtre de nombreux conflits, car indépendamment de son hypothétique réalisation, elle est convoitée par des entreprises (notamment de monocultures). La population locale, composée principalement de petits et moyens producteurEs, est farouchement rétive à un retour au salariat que préfigure l'arrivée de projets agro-exportateurs. Les protestations des groupes (plutôt urbains et juvéniles, sensibilisés aux thématiques environnementales) contre l'inefficacité du gouvernement à juguler l'incendie ont été traitées par le mépris et la menace, exercée systématiquement par les troupes de choc organisées au sein des Jeunesses sandinistes (JS) envers les manifestantEs (si peu nombreux soient-ils). L'agression violente contre un groupe de retraitéEs (soutenus par des étudiantEs) le 18 avril dernier a mis le feu aux poudres, reléguant au second plan la dimension sociale des protestations concernant la baisse des retraites (5%). Selon un ami économiste, les lieux où l'indignation a été la plus forte correspondent à ceux qui ont été en première ligne lors de l'insurrection sandiniste contre la dictature somoziste en 1979. Ce constat renvoie, au-delà de toute interprétation idéologique, à

NICARAGUA Qui sème le vent...

Entretien. Le Nicaragua connaît de fortes mobilisations contre un projet de réforme de la sécurité sociale conduit par le gouvernement de l'ex-commandant sandiniste Daniel Ortega, à la tête du pays depuis 2007. La violente répression a fait plus de 40 mortEs, des blesséEs, des détenuEs et des disparuEs, confirmant ainsi dramatiquement l'autoritarisme du clan « orteguiste ». Nous avons posé trois questions à **Lisa T.**, sociologue, journaliste, membre de France Amérique latine, sur un pays qu'elle parcourt depuis plusieurs années.



Daniel Ortega. DR

ce que les gens perçoivent comme une intromission abusive et intolérable du pouvoir dans tous leurs espaces (contrôle social au travail, dans les quartiers, omniprésence dans les médias, etc.).

CertainEs à gauche continuent à soutenir ce régime autoritaire et mafieux en insistant sur sa forte légitimité dans les urnes, sur son « anti-impérialisme » supposé et sur son bilan social: qu'en dis-tu ? Le bilan social a reposé sur des politiques clientélistes (copiées sur le PRI au Mexique) envers les plus défavoriséEs. La tentative,

par ailleurs louable, d'intégrer des membres de gangs (notamment à travers la formation de coopératives) s'est faite sur la base du donnant-donnant. Lorsque la manne des pétrodollars vénézuéliens s'est tarie, la politique de la carotte s'est enrayée, n'offrant plus que le recours au bâton manié par la police et par ceux qui doivent tout au pouvoir en place (les fameuses « troupes » de choc). À l'autre bout de la chaîne, l'alliance avec le patronat a été scellée dès 2007. La paix sociale a été imposée aux syndicats par un constant chantage à l'emploi. Cela

dit, l'union sacrée avec le patronat était vouée à la rupture dès lors que ce dernier a estimé qu'il en résulterait plus d'inconvénients que d'avantages. L'augmentation des cotisations sociales patronales prévues par la réforme actuelle a été le prétexte pour abandonner un navire qui prenait l'eau.

Existe-t-il des alternatives politiques et/ou sociales anticapitalistes ?

Le mouvement étudiant auto-convoqué rejette tous les partis, y compris la gauche, notamment réformiste qui s'est discréditée en s'alliant à la droite par le passé. Actuellement seul le Conseil supérieur de l'entreprise privée (Cosep) continue d'appeler à un dialogue que les manifestants ne veulent plus. On voit revenir sur le devant de la scène des cadres historiques sandinistes écartés du pouvoir par la vice-présidente, Rosario Murillo. Dans ce contexte, toutes les récupérations sont possibles, mais pas inévitables. Ceux qui, ici, persistent à défendre la thèse « géostratégique » d'une offensive impérialiste contre un gouvernement « progressiste » se font les fossoyeurs des forces réellement à gauche qui, depuis des années, alertent sur les dérives du régime.

Propos recueillis par Franck Gaudichaud

NUCLÉAIRE IRANIEN Trump et Netanyahu jettent de l'huile sur le feu

Lors de son discours du 8 mai, Donald Trump, à son habitude, n'y est pas allé par quatre chemins: « Il me semble clair que nous ne pouvons empêcher la bombe nucléaire iranienne au moyen de l'accord pourri qui a été signé. » À l'appui de cette affirmation, Trump a cru bon de se référer aux « preuves » exposées par le Premier ministre israélien Netanyahu une semaine plus tôt lors d'une conférence de presse consacrée à l'Iran. Des « preuves » qui, en réalité, ne prouvent rien, sinon que la propagande israélienne, même à grands renforts de nouvelles technologies, est toujours aussi vulgaire.

Donald Trump a confirmé ses intentions bellicistes en annonçant, le 8 mai, le retrait des États-Unis de l'accord sur le nucléaire iranien et le rétablissement des sanctions économiques. Ce faisant, il jette encore un peu plus d'huile sur le feu dans une région déjà largement embrasée.

TRUPLANCE UN ULTIMATUM A L'IRAN



CHARMAS

Mediapart, « la plupart des documents présentés par le Premier ministre se réfèrent à des projets qui se sont arrêtés en 2003 ou à des notes d'intention au cours des années 2000. Les experts des questions nucléaires qui ont commenté la prestation de Netanyahu n'ont guère été impressionnés: il s'agit de documents déjà connus, au moins

dans leur substance. » Bref, si Netanyahu proclame haut et fort que « l'Iran a menti », il a surtout démontré, par l'absurde, que rien ne permettait de l'affirmer.

Au risque du pire

Une opération de communication dont Israël est coutumier, et que Trump a donc décidé de reprendre à

son compte. Les duettistes, à défaut d'être crédibles, n'en sont pas pour autant moins dangereux. Car leur hostilité à l'égard de l'Iran n'est pas seulement verbale: en témoignent les bombardements israéliens, le 10 mai en Syrie, contre des positions iraniennes, qui auraient tué au moins 27 personnes, dont 11 Iraniens. Le tout dans un contexte régional où l'Iran et l'Arabie saoudite se livrent à une lutte d'influence aux conséquences tragiques, entre autres au Yémen.

Nous n'avons évidemment aucune sympathie pour le régime iranien, autoritaire et réactionnaire, et ne le considérons en aucun cas comme un allié pour les peuples de la région. Mais rien ne peut justifier le jeu particulièrement dangereux auquel se livrent Trump et Netanyahu, qui semblent considérer l'un et l'autre que le Moyen-Orient n'est pas assez à feu et à sang. Et les récentes gesticulations de Macron lors de sa visite aux États-Unis, doublée d'une complicité surjouée avec Trump, n'en paraissent que plus pathétiques, et révoltantes. **Julien Salingue**



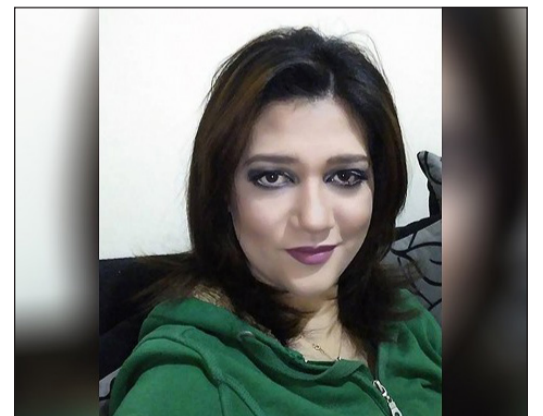
Le monde en bref

États-Unis Annulation d'un programme de recherche sur les gaz à effet de serre

C'est la revue *Science* qui l'a révélé le 9 mai: la Maison Blanche a décidé, en toute discrétion, d'annuler un programme de recherche de la Nasa consacré à l'étude des gaz à effet de serre. Le programme Carbon Monitoring System (CMS), financé jusqu'alors à hauteur de 10 millions de dollars par an, « cherche les sources d'émission et les puits de dioxyde de carbone, et créé des modélisations en haute résolution des flux de ce gaz à effet de serre sur la Terre ». Une décision qualifiée par un porte-parole de la Nasa de « dernière attaque d'envergure contre la science climatique ». Officiellement, il s'agit bien sûr de « contraintes budgétaires et des priorités plus pressantes au sein du budget scientifique ». Mais lorsque l'on connaît les positions de Trump sur le réchauffement climatique, on comprend qu'il s'agit d'une décision très politique. On se souviendra ainsi que durant la campagne présidentielle US, le milliardaire avait déclaré que le réchauffement climatique était un « concept [...] créé par et pour les Chinois dans le but de rendre l'industrie américaine non compétitive ». Un an plus tard, alors qu'une vague de froid s'abattait sur les États-Unis, il ironisait sur Twitter: « Peut-être qu'on pourrait utiliser un peu de ce bon vieux réchauffement climatique ». Après l'annonce du retrait des États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, pourtant très en-deçà du minimum pour ne pas poursuivre sur la voie vers la catastrophe, cette décision confirme que le Président de la première puissance mondiale est une menace pour toute la planète.

Égypte Arrestation d'une militante féministe dénonçant le harcèlement sexuel

Amal Fathi est âgée de 33 ans. Elle est une militante connue du Mouvement des jeunes du 6 avril, aux avant-postes du soulèvement de 2011 et désormais interdit. Elle a été arrêtée à son domicile le 11 mai après avoir publié sur les réseaux sociaux une vidéo dénonçant, entre autres, le harcèlement sexuel, y compris au sein des institutions publiques égyptiennes, et l'inaction du gouvernement face à ce phénomène de grande ampleur. Un procureur a ordonné son maintien en détention pour une durée de quinze jours à des fins d'interrogatoire.



Amal Fathi. DR

Son compagnon, Mohamed Fathi, également militant puisqu'il anime la Commission égyptienne pour les droits et libertés, une ONG spécialisée dans les droits humains, a été lui aussi arrêté avant d'être rapidement relâché. Accusée d'« incitation à renverser le régime égyptien », de « diffusion de fausses rumeurs » et d'« utilisation abusive des réseaux sociaux », Amal Fathi risque malheureusement très gros, dans un pays où la justice est aux ordres de l'autocrate Sissi et où les prisonniers politiques se comptent par dizaines de milliers. Pour Najia Bounaim, directrice des campagnes d'Amnesty International pour l'Afrique du Nord, « c'est un jour sombre lorsque les autorités égyptiennes sont plus soucieuses de faire taire une femme qui parle du harcèlement sexuel plutôt que de prendre des mesures pour résoudre le problème ». On ne saurait mieux dire.

À LA SNCF, LA LUTTE CONTINUE

À l'occasion de la « journée sans cheminotEs », qui a rappelé, à qui faisait mine de ne pas le voir, que la mobilisation à la SNCF était loin de s'essouffler, entretien avec Stella, salariÉE de la SNCF en région parisienne et militante active dans l'organisation du mouvement de grève.

Quel est ton métier à la SNCF et en quoi serait-il impacté par la réforme ?

Je suis agent d'études et travaille dans un pôle d'ingénierie ferroviaire à SNCF Réseau. Avec mes collègues, nous réalisons les études pour concevoir les ouvrages, préparer, planifier et assurer la bonne exécution des travaux jusqu'à la mise en service, pour régénérer les infrastructures vieillissantes (voies, ponts, postes d'aiguillage, etc.) ou pour construire les infrastructures ferroviaires de demain.

Ce qui ne passe pas dans la réforme que le gouvernement veut imposer, c'est à la fois l'ouverture à la concurrence, la fin du statut à l'embauche, et la transformation de la SNCF en société anonyme, car cela va complètement à rebours de tout ce dont nous aurions besoin et que nous défendons, en particulier des embauches permettant d'assurer la charge de travail, une organisation du travail nous permettant de garantir la sécurité des circulations à travers les études que nous menons, et de meilleurs salaires.

Après plus d'un mois de grève, la mobilisation semble s'inscrire dans la durée. Quel est l'état d'esprit de tes collègues grévistes ?

La grève tient dans notre métier, en particulier pour celles et ceux qui sont les plus déterminés. Les collègues dans leur majorité font grève selon différentes modalités (59 min parfois, la demi-journée ou



Révolution Permanente

la journée entière), en optant pour le calendrier de grève proposé par la CGT, l'Unsa et la CFDT. Globalement c'est un rejet de l'ensemble de la réforme qui prédomine. Nous sommes une petite équipe mobilisée tous les jours pour renforcer la mobilisation en tournant dans les différents services et chantiers, et c'est indispensable pour que la grève au moins tienne dans la durée, voire se renforce.

Je voudrais ajouter que dans notre métier, mais aussi dans beaucoup d'autres métiers de la SNCF n'appartenant pas à la catégorie des « roulants » (conducteurEs et contrôleurEs), il y a l'idée que nous aussi, en faisant grève, nous empêchons les trains de rouler, en repoussant les « mises en service », et nous

impactons aussi financièrement l'entreprise.

Dirais-tu que le gouvernement a échoué dans sa tentative d'isoler les cheminotEs ?

Oui, complètement. Non seulement il n'a pas réussi à monter les usagerEs contre nous, mais les salariéEs, les étudiantEs et les retraitéEs nous expriment au contraire leur soutien à chaque occasion, dans les manifestations ou les différentes initiatives que nous menons dans leur direction. À travers aussi la solidarité financière. Beaucoup de travailleurEs du privé et du public nous demandent de tenir bon et de ne rien lâcher, car il savent que si Macron s'attaque aujourd'hui aux cheminotEs, c'est pour mieux s'en

prendre aux autres secteurs dès demain. Depuis le temps que la situation partout se dégrade. Il y a un ras-le-bol général !

Comment vois-tu la suite, et que faudrait-il pour gagner ?

Je suis optimiste, la grève ne s'essouffle pas, comme vient de le démontrer cette « journée sans cheminot ». Dans les AG, nous discutons des suites, du 22 mai bien sûr, journée de mobilisation dans la fonction publique, que nous voyons comme une opportunité de tendre vers le tous ensemble nécessaire pour faire céder le gouvernement. C'est dans toutes les têtes. Les cheminotEs ne comprendraient pas de ne rien faire ce jour-là. Dans les AG en région parisienne aujourd'hui, comme ce soir en réunion inter-gares de la RP, qui s'est tenue à gare Saint-Lazare et a réuni 200 personnes, nous nous sommes retrouvés sur l'idée de faire de la journée du 22 mai une journée de grève et pas seulement de manifestation comme le propose la CGT, bien que le 22 mai soit « hors calendrier » de l'intersyndicale. Nous allons également nous saisir de ce 22 mai pour nous retrouver dans une nouvelle rencontre inter-gares le matin, puis en cortège de cheminotEs dans la manifestation des fonctionnaires l'après-midi. Nous commençons à nous structurer, et la détermination n'est pas prête de nous quitter !

AU MIRAIL, L'ÉVACUATION N'ENTAME PAS LA DÉTERMINATION DES ÉTUDIANTS

Alors que le Mirail a été évacué la semaine passée, la mobilisation continue à Toulouse, autour du comité de mobilisation étudiant ainsi qu'autour des personnels administratifs grévistes. Nous avons interviewé Anna, membre du NPA Jeunes et de Solidaires étudiantEs, pour savoir quelles étaient les perspectives de la mobilisation.

Partout en France, les universités sont évacuées une par une. Lundi dernier, c'est à Rennes 2 que l'on a vu les CRS entrer dans l'université. Est-ce synonyme de la fin du mouvement ?

En tout cas, c'est le pari que fait le gouvernement. En choisissant la matraque, il espère mater toute velléité de contestation de sa politique antisociale. Mais la réalité est plus complexe. Si à certains endroits, l'expulsion a en effet plus ou moins signé la fin de la mobilisation des étudiantEs, comme à Tolbiac par exemple, dans d'autres facs la répression a fait grandir la colère de la jeunesse.

À Toulouse, c'est un peu mitigé. Au plus fort, nous étions presque 3000 en assemblée générale, il y a quelques semaines. Depuis, ce chiffre a décliné, mais nous étions quand même plusieurs centaines à nous réunir place du Capitole, dans les heures qui ont suivi l'expulsion violente du Mirail par les CRS.

C'est la fusion qui a fait débiter la mobilisation à Toulouse. Penses-tu

qu'il est toujours possible d'empêcher ce processus ?

De fait, le projet a été rendu caduc en mars, lorsque le jury IDEX a rendu un avis défavorable à ce que les universités toulousaines touchent des subventions si elles fusionnent. Et la mobilisation des étudiantEs et surtout des personnels BIATSS (bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, santé et social) n'est évidemment pas étrangère à ce rendu du jury IDEX, même s'ils ne l'avouent jamais. Notre lutte, initiée par les BIATSS, qui sont aujourd'hui organisés en collectif de mobilisation, dure depuis le 13 décembre ! Et les défenseurs du projet n'ont plus d'arguments pour le porter aujourd'hui, même s'il n'est pas encore définitivement enterré.

Quel bilan tires-tu de l'occupation du Mirail ? A-t-elle pleinement permis d'amplifier la mobilisation ?

À l'origine, l'occupation du Mirail était une réponse politique apportée aux risques d'intervention policière, mais aussi de milices fascistes



Facebook Solidaires Etudiant-e-s Mirail

comme à Montpellier. Dès les premiers jours, plusieurs soutiens ont dormi sur place avec nous : des cheminotEs, des travailleurEs de la santé...

Mais au fil des semaines, et notamment parce que la préfecture jouait la carte de l'épuisement (nous savions que l'intervention policière était imminente mais ils nous ont tenus en haleine pendant près d'une semaine) des désaccords sont apparus. En effet, certains défendaient l'idée qu'il fallait défendre le Mirail comme un fort, coûte que coûte, plutôt que de privilégier une réponse politique et médiatique à la hauteur de ce que représente cette attaque. Et ainsi, ils tendaient à supplanter aux cadres d'auto-organisation (les

AG et les comités de mobilisations) avec l'idée que seuls les « vrais occupants » devaient décider. Mais finalement, le jour de l'expulsion, qui a été particulièrement violente, nous avons réussi à apporter une réponse unie, commune, face aux forces de répression. Et cette réponse est notamment passée par la présence de plusieurs soutiens cheminots, au Mirail, au moment des faits.

Alors que la mobilisation à la SNCF a connu un rebond lundi dernier, comment se traduit la « convergence des luttes » à Toulouse ? Quels liens entretenez-vous avec les cheminotEs ?

Comme je disais précédemment, nous avons tissé des liens étroits avec les cheminotEs. Ils ont participé à un meeting de convergence que nous avons organisé au Mirail, le 10 avril dernier, et sont venus plusieurs fois dans nos assemblées générales, pour parler de leur lutte et nous apporter leur soutien. Les plus déterminés ont même dormi plusieurs nuits sur la fac avec nous. De notre côté, nous allons régulièrement dans leurs assemblées et tentons d'organiser un maximum d'actions communes, car c'est un même Macron, et les mêmes matraques, qui nous font face !

EN SEINE-SAINT-DENIS AUX DISPO

Quelques semaines après la fin du dépôt des vœux dans le mécanisme de Parcoursup, nouveau dispositif d'inscription dans l'enseignement supérieur entretien avec une professeure en sciences économiques et sociales et professeure principale de terminale dans un lycée en Seine-Saint-Denis, qui nous confirme que, même si elle est peu visible et pas encore assez étendue, la résistance à la sélection s'organise aussi chez les enseignantEs.

Les vœux pour Parcoursup sont terminés. Que devait faire chaque élève ?

La procédure a été très tâtonnante. Les élèves se sont d'abord inscrits sur la plateforme alors même que nous ne savions rien de son fonctionnement ni des différences avec l'ancienne plateforme APB (Admission Post Bac) dont les dysfonctionnements de l'année précédente leur étaient pourtant bien connus. Ensuite, nous avons appris qu'ils et elles n'auraient plus que 10 vœux à faire, non hiérarchisés : on les a donc accompagnés dans l'établissement de cette liste de vœux.

La grande différence avec la plateforme APB, c'est que chaque vœu a dû être « motivé ». Comprenez : pour chaque vœu, l'élève doit rédiger une lettre de motivation (de

1500 caractères maximum). Pour cela, il a fallu travailler avec elles et eux les « attendus » : officiellement, ce sont « les connaissances et compétences nécessaires pour réussir dans chaque filière de l'enseignement supérieur ». Ils ont été communiqués aux professeurEs via des « fiches descriptives » de chaque formation. L'élève doit alors montrer par exemple qu'il ou elle sait « mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles », qu'il ou elle peut « travailler de façon autonome et savoir organiser son travail » ou qu'il ou elle est capable « de travailler en autonomie » et qu'enfin il ou elle est « ouvertE au monde » !

En plus de ces lettres de motivation, chaque élève doit rédiger un CV.

TOU MOBI

Malgré la répression, malgré le matraquage idéologique, malgré le mépris et l'arrogance du pouvoir, la contestation des politiques du gouvernement Macron-Philippe est loin de s'être éteinte. Dans les universités, dans la fonction publique, dans le secteur de la santé, à la SNCF... ils et elles sont nombreux à se mobiliser, à tenter d'organiser la lutte, autour de revendications spécifiques mais aussi en ayant à l'esprit la nécessité des convergences. Petit tour d'horizon sous la forme d'interviews de ces acteurEs des mobilisations.

Propos recueillis par la rédaction.

10 JOURS MISÉ-É-S!



IS, RÉSISTANCES ENSEIGNANTES OSITIFS DE SÉLECTION

Enfin, les profs principaux ont dû remplir la «fiche-avenir» qui résume le «profil de l'élève». Ils doivent rédiger une appréciation et se prononcer sur quatre compétences : méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir dans le travail et engagement/esprit d'initiative (au lycée et extra-scolaire). Pour chacun et chacune d'entre elles, il fallait dire si cela était «très satisfaisant», «satisfaisant», «assez satisfaisant», «pas satisfaisant».

Comment les collègues ont-ils/elles réagi?

Nous avons décidé de suivre ce qu'avaient proposé un certain nombre de syndicats : à la fois refuser d'émettre un avis qui classerait ou discriminerait l'élève (positivement ou négativement) et dans le même temps signifier notre désaccord. Tout l'enjeu était de s'assurer que cela ne porterait pas atteinte au dossier de l'élève : évidemment, il fallait pour cela que tous les établissements décident de faire la même chose. La coordination entre établissements a donc constitué un enjeu important ; elle a été permise par les prises de position syndicales ou de la part de collectifs tels que «Touche pas à ma Zep». Une formulation commune a donc été suggérée : «par ce

vœu, l'élève exprime sa motivation à réussir dans la filière». Pour les trois items de la fiche-avenir sur lesquels devaient se prononcer les professeurs principaux, nous avons décidé d'indiquer : «je ne suis pas compétentE pour me prononcer». En effet, avec ParcoursSup, on demande aux professeurs principaux de déterminer si l'«engagement/esprit d'initiative» de chacun de nos élèves est «très satisfaisant», «satisfaisant», «assez satisfaisant», «pas satisfaisant» ! On pourrait alors se demander quels critères doivent être pris en compte par le ou la professeurE qui souhaiterait se prononcer ? Le document explicatif fourni par le ministère nous précise qu'il s'agit de prendre en compte «la participation aux instances du lycée, délégué, tutorat, participation à la vie associative au lycée ou en dehors, activités bénévoles ou de volontaires, stage en entreprise, dans des administrations ou associations pendant les vacances, période de mobilité à l'étranger, etc.». Jamais je n'aurais pensé, lorsqu'on m'a désignée professeure principale en début d'année, que j'allais devoir me prononcer sur les activités des élèves en dehors du lycée ! Évidemment, nous avons aussi beaucoup échangé entre collègues sur les postulats idéologiques cachés derrière

ces critères : si on pousse la logique, attend-on de moi d'encourager mes élèves à «faire des stages en entreprise pendant les vacances» ?

Est-ce que dans votre lycée vous parlez des mobilisations actuelles et réfléchissez aux moyens de rejoindre la bataille ?

Bien sûr, nous en discutons lors des heures syndicales, que nous organisons une fois par mois dans notre lycée. Une partie d'entre nous rejoignent les cheminotEs et des étudiantEs en manif. CertainEs participent aux différentes AG cheminotes et étudiantes qui rythment ce mouvement social. En effet, la mise en place de cette sélection à l'université se comprend aussi avec une lecture d'ensemble de la situation et du projet politique de Macron et de son gouvernement. C'est la raison pour laquelle les luttes doivent être menées ensemble, avec cheminotEs, zadistes, étudiantEs, précaires, travailleurEs des hôpitaux, pour une réelle démonstration de force. La société que nourrit le gouvernement de Macron, est une société capitaliste fondée sur l'exploitation et nourrissant les oppressions de tout genre, tout ça pour le bénéfice d'une minorité de riches et cette société il faut la changer !

SANTÉ, UNE «MARÉE BLANCHE» SUR LES CHAMPS-ÉLYSÉES

Mardi 15 mai, les hospitalierEs étaient environ un millier à se retrouver pour crier leur colère. Venus de plus d'une dizaine de villes en France, ils ont arpenté les Champs-Élysées, avant de les bloquer pour faire entendre leurs revendications : plus d'effectifs, plus de moyens, arrêt de la mise à mort de l'hôpital public et des politiques d'austérité criminelles. Rejoints par d'autres secteurs mobilisés, ils ont descendu les Champs au son de «Cheminots, étudiants, précaires, hospitaliers, c'est tous ensemble qu'il faut lutter, c'est tous ensemble qu'on va gagner!», avant de se rendre au ministère de la Santé. **Entretien avec plusieurs d'entre elles et eux.**

Pourquoi ce rassemblement aujourd'hui ?

Xavier (hôpital psychiatrique du Vinatier, 69) : Quand on voit que le gouvernement impose des économies faramineuses à la santé, c'est inacceptable. Et ce sont les patients qui pâtissent en premier lieu de cette politique. Mais pour nous aussi, les conséquences sont dramatiques. On déshumanise complètement le soin. Nous, on prend sur nous parce qu'on a quand même de lourdes responsabilités, en psychiatrie. Mais à la fin, on est vidé... On est comme des éponges en fait, on encaisse, on encaisse, mais au bout d'un moment, c'est plus possible. C'est insupportable de ne pas pouvoir soigner correctement.

Claire (hôpital de Lyon-Sud, 69) : Nous, on s'est mis en grève le 22 janvier, et on s'est rendu compte qu'au niveau d'un service, d'un hôpital, ça ne bougerait pas, donc on est allé discuter avec nos collègues des autres hôpitaux de Lyon, des services d'urgence mais pas que... Au final cinq hôpitaux des HCL (Hospices civils de Lyon) se sont mis en grève, sur les trois derniers mois. Aujourd'hui certains ont repris le travail, mais on reste en contact, et on continue d'organiser la mobilisation.

Julie (hôpital Louis-Mourier, 92) : La situation dans les hôpitaux est dramatique. Mais les luttes sont très isolées, et pour l'instant pas de lutte d'ensemble qui serait pourtant la seule à même de nous faire gagner ! L'objectif d'aujourd'hui c'était d'accélérer le calendrier des directions syndicales... Parce que là, ce n'est même plus du saute-mouton, c'est carrément des journées de grève

«témoignage». Ça parle peu aux collègues, on ne voit pas bien comment ça pourrait aboutir à quoique ce soit. Et pourtant les conditions de travail sont déplorables : les fermetures de services, d'hôpitaux, les burn-out, les suicides...

Quelles sont les raisons de la colère aujourd'hui à l'hôpital ?

Claire : Les conditions de travail deviennent insupportables, on est complètement robotisés. Pourtant l'hôpital n'est pas une entreprise, et le soin ne devrait pas être une marchandise ! On est cassé, physiquement. À l'hôpital, aujourd'hui, y a plus d'accidents du travail que dans le BTP. J'ai 22 ans, j'ai commencé à bosser à 18 ans et je vais déjà chez le kiné toutes les semaines tellement j'ai le dos ruiné. C'est toujours la même chose que l'on dénonce : le manque de matériel, d'effectifs, les heures supplémentaires non payées, faire les toilettes des patients en 6 minutes, les collègues infirmières qui se retrouvent à brancarder en parcourant plus de 30 km par jour, parce la direction n'embauche tout simplement plus de brancardiers !

Et les directions d'hôpitaux, les ARS, même le gouvernement, ils s'en foutent ! Ils savent très bien qu'il y a de plus en plus de morts à l'hôpital, à cause du manque de personnel. Et des conditions désastreuses pour les soignantEs, mais ils s'en lavent les mains. Pourtant ce sont eux les responsables. Le sang des patients et des soignants qui se suicident, ce sont eux qui l'ont sur les mains !

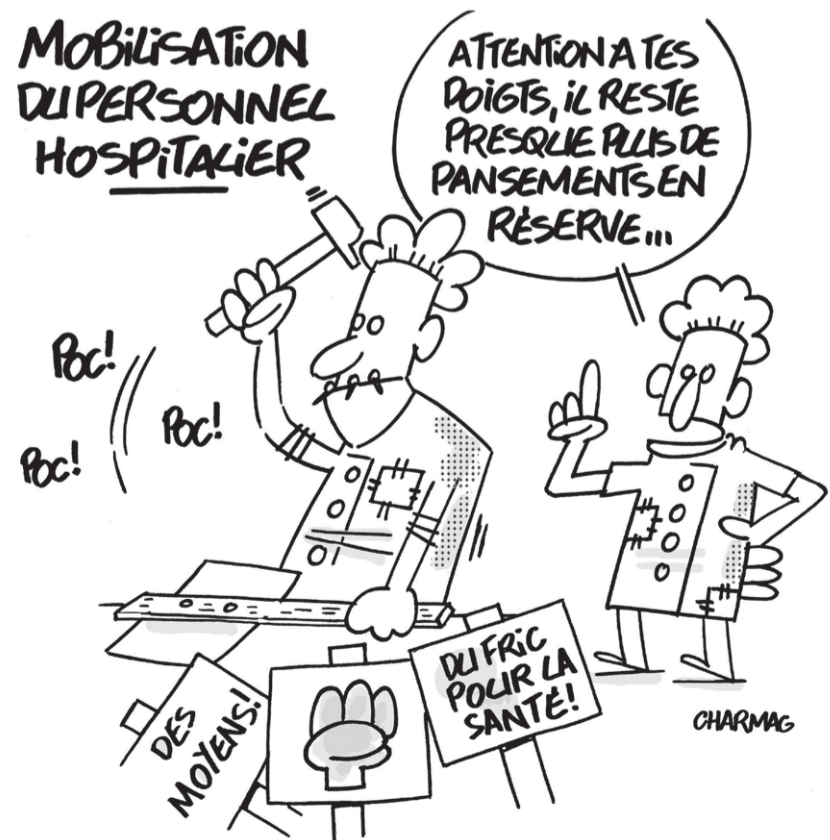
Comment s'organiser pour que les mobilisations hospitalières aillent le plus loin possible ? Quelles sont les perspectives ?

Julie : Il y a une vraie attente des collègues de pouvoir se mobiliser tous ensemble, or c'est comme si rien n'était fait pour. Alors plusieurs hôpitaux mobilisés ont organisé, à partir de janvier, des réunions de coordination pour se retrouver tous ensemble et organiser des dates communes pour se retrouver en grève, en manifestation. Une «coordination des hôpitaux en lutte». Ils se sont retrouvés à Paris, à Toulouse, à Angers... Et cela a permis d'organiser ce rassemblement aujourd'hui.

Xavier : À Lyon, on a fait un collectif pour s'organiser ensemble. On a fait beaucoup d'actions, de manifestations. Ce n'est pas la lutte d'un hôpital, mais d'un ensemble d'hôpitaux. Et plus largement : c'est avec la convergence des luttes qu'on gagnera. Regardez par exemple, ici, à ce rassemblement, on a des cheminots, des étudiants qui sont venus nous soutenir et se battre avec nous. C'est ça qui fait flipper les directions localement à Lyon, et le gouvernement de manière plus générale.

Claire : Ce collectif, il nous a aussi permis d'aller voir des cheminots, d'aller parler en assemblée générale étudiante. La semaine dernière on a pu faire une manifestation avec cheminots et étudiants. C'était un peu... sportif, disons. On a bien fait courir la police. Mais tout le monde était ravi de s'être mobilisé ensemble.

Aujourd'hui, les perspectives c'est de rester mobilisés et que le plus de collègues possible nous rejoignent ! Il faut qu'on ait confiance en notre force collective. La prochaine date de mobilisation c'est le 22 mai, on leur donne rendez-vous à tous !



ISMAÏL DEH

La police tue : « Et maintenant vas-tu te taire ? »

« Peuple français tu as tout vu » disait le poète Kateb Yacine à propos du massacre des Algériens par la police à Paris le 17 Octobre 1961.

Deux hommes sont morts à Opéra le 12 mai, l'agresseur étant abattu par un policier. Et la parole du pouvoir et les médias tournent en boucle avec les mêmes mots : bravoure des policiers, menace des réfugiés, responsabilité du Coran (!), renforcement des mesures sécuritaires... Des témoins passent à la télé, on filme les traces de sang, le préfet communique, la police « scientifique » enquête, Jupiter-président déclare, des pseudo-experts soliloquent à n'en plus finir dans les lucarnes médiatiques. Des flics, cagoulés, font des descentes dans une cité populaire de Strasbourg, dans un hôtel meublé du 18^e à Paris.

Et il y aura encore plus de flics armés dans les rues, plus de contrôles au faciès dans nos quartiers, plus de confiance pour appuyer sur la gâchette, plus d'impunité policière, plus de pression sur quiconque ose s'attaquer à l'État policier. Et il y aura alors plus de morts.

Un homme est mort le 1^{er} mai. Des témoins disent qu'il a été tabassé à mort par des policiers. Avez-vous entendu le pouvoir et les médias tourner en boucle avec ces mots : violences policières, police gangrénée par le FN, racisme d'État, entraves à la liberté de circuler... ? Avez-vous vu les témoins, des enquêtes ?



DR

Que vaut la vie d'un invisible ?

Ismail Bokar Deh était sans-papier. Il vivait en France depuis 18 ans, sans droits. Il avait failli être expulsé en 2008. Sa vie c'était de se rendre invisible. Pour pouvoir survivre. Il est mort suite à une intervention policière alors qu'il tentait de vendre des bibelots aux touristes au Château de Versailles. Ça vaut quoi la vie d'un invisible ? Noyé en mer ou frappé sur un trottoir de France ?

La boucle tourne. Ce système raciste et l'État policier se renforcent, fabriquent la peur et le racisme pour se légitimer. Les flics qui tirent sur les jeunes dans les quartiers, sur les migrantEs sur nos trottoirs sont les mêmes qui matraquent avec de moins en moins de retenue cheminotEs, postierEs et étudiantEs.

Alors combien faudra-t-il de morts encore pour dire stop ? Nous étions 300 avec les collectifs de sans-papiers et les familles de victimes vendredi 11 mai à proximité du ministère de l'Intérieur pour exiger vérité et justice. Parce que, selon les mots d'Anzoumane Sissoko, « *Ismail Deh faisait partie de la grande famille des sans-papiers* ». Il n'était pas une ombre, un sans-nom. Sa mort n'est pas un accident. C'est un crime. Alors combien de morts faudra-t-il encore pour que le mouvement qui manifeste pour la justice sociale se mobilise aussi aux côtés des sans-papiers, des jeunes des quartiers ?

Parce que sans ça, il y aura suffisamment de désespoir pour que les uns tournent leur rage contre les autres et que les autres tournent leur peur contre les uns. Et que nous en sortions toutes et tous broyéEs par ce pouvoir et sa police.

« Peuple français tu as tout vu. Oui tout vu de tes propres yeux. Et maintenant vas-tu parler ? Et maintenant vas-tu te taire ? »

Denis Godard

SNCF « Petites lignes » : une concession en trompe-l'œil

Dans la perspective de l'ouverture à la concurrence du trafic voyageurs à partir de 2019, le rapport Spinetta recommandait entre autres la suppression de 9000 kilomètres de « petites lignes », celles sur lesquelles circulent moins de vingt trains par jour, jugées trop coûteuses. En 80 ans, le réseau ferroviaire a déjà perdu un tiers du réseau d'origine.

Pour la population, ces lignes du quotidien sont souvent d'une grande utilité. Les fermer purement et simplement, tout comme l'État ferme des écoles, des bureaux de poste ou des hôpitaux, est certes un moyen de faire quelques économies à court terme, mais avec des conséquences sociales dramatiques sur le court terme et économiques désastreuses sur le long terme, sans parler de l'absurdité d'une telle mesure sur le plan environnemental. D'où la colère des élus régionaux et des usagerEs.

Petites lignes en danger

Dans son projet de loi, le Premier ministre prétend faire machine arrière en laissant aux régions la charge de décider de l'avenir de ces « petites lignes ». Mais les responsables régionaux et locaux n'auront pas les moyens d'investir à la hauteur des besoins, dans un système capitaliste où tout se monnaie, où les profits passent avant les vies. Dans les régions hors Île-de-France, le constat est déjà partout le même : faute d'entretien et d'investissements, la SNCF impose des limitations de vitesse, ce qui allonge les temps de trajet. L'offre ne correspond plus aux besoins des « pendulaires » (domicile-travail ou lieu d'études), qui délaissent le mode ferroviaire. Les lignes finissent par fermer par manque de voyageurs, remplacées par des autocars assurant moins de dessertes et des conditions de travail et de transport au rabais. Début avril, la ministre des Transports promettait d'investir 1,5 milliard d'euros par an dans la remise en état de ces lignes d'ici à 2020. Le 7 mai, face aux syndicats, le Premier ministre confirmait vaguement, mais en conditionnant ces investissements, largement insuffisants, à l'acceptation de l'ensemble de la réforme.

L'arrivée de la concurrence va accélérer les fermetures

À partir de 2021, deux régions sur trois prévoient d'ouvrir des lignes à la concurrence. Cette ouverture du réseau TER aux lois

SNCF: DES OFFRES TARIFAIRES POUR RECONQUÉRIR LES CLIENTS



CHARMAG

de la rentabilité maximum va accentuer le déséquilibre entre territoires et villes. C'est ce qui s'est produit en Italie, où la compagnie privée NTV-Italo ne dessert que les grandes villes sur le seul réseau à grande vitesse, laissant la compagnie publique Trenitalia supporter le coût du réseau secondaire. À long terme, c'est l'abandon pur et simple d'une partie du réseau ferroviaire, faute d'argent pour le maintenir, qui se profile.

Le « pacte ferroviaire » du gouvernement Macron-Philippe vise à accélérer la tendance déjà à l'œuvre : une gestion du transport ferroviaire pour le seul profit d'opérateurs privés, au détriment de la sécurité, des besoins des utilisateurEs et de la préservation de l'environnement.

Stella Monnot

La libéralisation du fret : un cas d'école

Il est assez « étonnant » que les adeptes de la déréglementation du chemin de fer soient aussi silencieux sur l'expérience de la libéralisation du fret (le transport de marchandise sur rail) commencé en France entre 2003 et 2006.

Il faut dire que l'expérience est édifiante : c'est un fiasco sans nom. Alors que l'arrivée d'entreprises concurrentes devait « booster le secteur », « faire baisser les prix », « créer de l'emploi », « prendre des parts de marché sur la route »... c'est tout le contraire qui s'est passé !

En 2006 le train transportait l'équivalent de 41,2 milliards de tonnes kilométriques contre 32,6 aujourd'hui. Soit une baisse de 20 % en dix ans, avec tout ce que cela induit : fermetures de plus de 200 gares fret, suppression de près de 9000 postes...

Désastre économique, social et environnemental

Les quatre principales entreprises qui sont venues se positionner sur le marché sont ECR (filiale de la Deutsche Bahn), Colas Rail, Europorte (Eurotunnel) et enfin VFLI... filiale 100 % SNCF. Elles détiennent 40 % du marché, contre un peu moins de 60 % pour la SNCF. Et elles sont toutes en déficit, pour un total de 300 millions d'euros en 2014. ECR a licencié 300 salariéEs en 2016, soit 25 % des effectifs. Pour les créations d'emplois, il faudra donc repasser.

Le fret SNCF est lui aussi en déficit (120 millions en 2017), et le gouvernement vient d'annoncer sa filialisation d'ici 2020. Pour les cheminotEs qui ont de la mémoire, le SERNAM (messagerie de la SNCF) avait été filialisée en 2002, avant d'être privatisée en 2005, puis intégrée à Geodis Calberson en 2012, avec 6560 postes supprimés sur les 8000. De l'autre côté, les transporteurs routiers se frottent les mains. Un train de fret en moins, c'est

50 camions en plus sur les routes. Le transfert de marchandise rail/route correspond à près de 1,5 million de camions supplémentaires par an. Là aussi, pas besoin de commentaires sur l'impact de cette politique sur l'environnement.

Mais au total, c'est la SNCF elle-même qui tire son épingle du jeu de cette catastrophe. En effet, sa filiale Geodis (intégrée à SNCF Logistics, dont elle assure 80 % des revenus) est le premier opérateur logistique, principalement routier, en France. SNCF Logistics connaît un chiffre d'affaires en constante augmentation. De 7,4 milliards d'euros en 2009, il est passé à 10,2 milliards en 2017.

C'est donc le groupe SNCF qui récupère, sur la route, les parts de marché perdues... sur le rail, assurant ainsi 1/3 de ses revenus. Voilà où mène une politique de rentabilité à court terme. Voilà le modèle que le gouvernement et la holding SNCF veulent pour le transport de voyageurs de demain.

Basile Pot

FORD BLANQUEFORT

Ça se passe aussi au tribunal

Un nouvel épisode de la série « Ford a décidé de partir, mais nous on ne veut pas ».

Cette fois, il ne s'agit pas d'un concert de soutien, d'une action de blocage, d'une manif ou d'un débrayage. C'est une audience au tribunal de grande instance de Bordeaux qui a eu lieu le 7 mai. En effet, une majorité d'élus au comité d'entreprise (sauf les cadres) ont

décidé d'attaquer la multinationale pour défaut de consultation.

Empêcher le désengagement de la multinationale

Les réunions du 27 février (annonce du désengagement de Ford) et du 15 mars (désignation du cabinet pour rechercher un repreneur) sont contestées pour plusieurs raisons : ordres du jour non respectés, documents présentés par Ford non remis aux élus ni avant ni après les réunions, des dirigeants qui ont imposé une visioconférence car ils refusaient de venir pour la deuxième réunion sous

prétexte qu'ils ne se sentaient pas en sécurité.

Au-delà du non-respect des procédures légales, il s'agit de s'opposer aux manœuvres des dirigeants, de perturber leur stratégie de communication et au bout du compte, d'empêcher le désengagement de la multinationale. La politique de Ford consiste à faire accepter son départ aux salariéEs, aux pouvoirs publics comme à l'ensemble de la population. Les dirigeants agissent par étapes, car ils ne veulent pas apparaître comme des liquidateurs : ils veulent faire ça « proprement ». D'abord en disant que,

malheureusement, ils n'ont plus d'activité pour l'usine, mais que comme ils nous aiment bien, ils vont chercher un repreneur. Ainsi ils pourront partir la conscience tranquille, peu importe ce que devient l'usine dans les années qui suivront. C'est un processus classique, une forme de sous-traitance de fermeture d'usine.

Lutter contre le fatalisme

Le tribunal est donc pour nous un outil comme un autre pour nous défendre, pour faire du bruit, pour dénoncer et pour compliquer la vie de Ford. C'est un moyen de sensibiliser la population, de secouer les

AIR FRANCE Après le débarquement du PDG

Le mardi 15 mai, le PDG d'Air France KLM, Jean-Marc Janaillac, 65 ans, s'en est allé. Plein de rancœur après avoir mis sa tête dans la balance, certain qu'il allait remporter son référendum...

Première leçon d'ampleur nationale, cette défaite touche le système macronien. Le directeur des ressources humaines de l'entreprise, Gilles Gâteau, ancien conseiller social de Manuel Valls lorsqu'il était Premier ministre, n'est autre que celui qui a conseillé l'actuel ministre du Travail sur les relations avec les syndicats, à l'origine des modifications du code du travail qui diminuent considérablement les moyens syndicaux. Ils pensaient pouvoir s'en passer, ils découvrent qu'avec leurs ARH (responsables de la direction du personnel) et leurs syndicats maison (CFDT et autres), ils ne savent pas ce que pensent les salariéEs et sont abusés par leurs cohortes de cadres perroquets et valets fayots.

Une stratégie patronale défaite

Deuxième leçon : la stratégie de division entre pilotes et personnels au sol a une nouvelle fois échoué. Le personnel a réaffirmé son désir d'unité pour la défense des salaires.

LE PDG D'AIR FRANCE DEBARQUÉ PAR LES SALARIÉS



Troisième leçon : le discours catastrophiste de la direction d'Air France, menaçant une nouvelle fois de disparition l'entreprise, est largement rejeté par les salariéEs. Résultat du travail patient de l'intersyndicale publiant les vrais chiffres à partir des comptes communiqués aux actionnaires. Avec un ministre de l'Économie, Bruno Le Maire, qui a, en outre, précisé dimanche 6 mai sur BFM-TV que « l'État n'est pas là pour éponger les dettes » et appelé les salariéEs à prendre leurs responsabilités, la survie d'Air France étant « en jeu ». Ce ministre ne sachant pas qu'il n'y a plus de problème de dette à Air France, celle-ci ayant été largement réduite à coups de

remboursements accélérés grâce aux très bons résultats ces dernières années. Comme quoi ces fameux ministres et leurs experts ne savent pas grand-chose et reprennent des discours en boucle : ça fait peur.

Les salariéEs ont le moral

On a donc une ambiance curieuse dans l'entreprise : les salariéEs de base sont très heureux du résultat et affichent un large sourire, quand l'ensemble de l'encadrement, qui a passé 15 jours à expliquer que c'était la fin du monde si le non l'emportait, affiche triste mine. Des salariéEs qui voient avec détachement l'arrivée d'une PDG intérimaire de 68 ans, Anne-Marie

Couderc, ancienne ministre de Juppé en 1995, ex-PDG de Hachette et Press-talis, spécialisée dans la distribution de la presse. Ils croient que nous allons lire le journal en attendant ? Évidemment, la stratégie de la direction est de dire aux salariéEs qu'il faut attendre, une nouvelle fois, attendre le nouveau PDG, qui serait nommé... dans quelques mois ? Histoire de laisser passer la haute saison touristique.

Autre curiosité, on peut lire dans le journal patronal *la Tribune* du 11 mai, les propos suivants, parlant d'un éventuel candidat : « La rémunération du PDG d'Air France constitue un frein pour attirer les pointures de ce type. D'un montant fixe de 600 000 euros annuels, avec la possibilité de la doubler en rémunération variable, elle est largement inférieure aux 4 millions de livres gagnés, par exemple, en 2017 par Willie Walsh, le directeur général d'IAG (il avait même gagné 8,8 millions en 2015, avec tous les bonus). »

Vous ne rêvez pas, le nouveau PDG qui doit nous expliquer que nos salaires ne peuvent augmenter, trouverait lui qu'avec 1,2 million d'euros, il n'est pas assez motivé (sans parler des billets gratuits en première ou de la voiture avec chauffeur).

L'intersyndicale demande l'ouverture rapide de négociations tout en préparant la poursuite de la mobilisation. La balle est dans le camp de la direction et du gouvernement. **Joël Lejeannic**

CATACOMBES DE PARIS

Revendications en sous-sol



© NPA

Depuis le 3 mai dernier, 100 % des agents en charge de la visite des catacombes de Paris sont, avec le soutien de la CGT et de SUD, en grève reconductible. Une grève inédite dans un musée géré par la ville de Paris et où les conditions de travail laissent plus qu'à désirer.

Il faut savoir que les catacombes de Paris, placées sous l'autorité de Paris Musées, tout comme Carnavalet, comptent parmi les sites touristiques les plus fréquentés de la capitale, avec une recette qui peut aller jusqu'à 50 000 euros par jour.

Les salariéEs se plaignent du sous-effectif chronique (ainsi, il peut y avoir jusqu'à cinq heures de queue en été alors qu'un seul agent est à l'entrée) et d'une prime minable de spécificité de deux euros par jour : c'est pourquoi ils revendiquent le doublement de l'effectif et le passage à 200 euros de la prime dite d'ossuaire.

Arrête, c'est ici l'empire de la mort du dialogue social!

Entamées dès le dépôt du préavis, les négociations ont repris le lendemain de la grève mais sont au point mort : la direction met en avant la création d'un nouvel escalier d'accès à l'ossuaire en 2019, censé résoudre l'engorgement et donc une partie des problèmes rencontrés par les agentEs en lutte. Pire encore, elle a fait appel à des volontaires pour les remplacer mais sans succès à ce jour. Au contraire, leurs collègues qui travaillent eux à la crypte archéologie de Notre-Dame se sont mis à leur tour en grève.

Vendredi 11 mai se tenait, sur le piquet de grève situé place Denfert-Rochereau, un rassemblement de soutien qui a compté la participation de SUD Commerce, des unions départementales CGT et Solidaires, du PCF, mais aussi d'étudiantEs, de cheminotEs et d'hospitalierEs (la médiatisation de leur lutte va aussi bon train). Les grévistes en appellent à Bruno Julliard, adjoint à la mairie de Paris en charge de leur activité. Ce conflit original peut prêter à sourire mais il démontre que, sur fond de conflits cheminot et étudiant, il y a une poussée gréviste dans le pays qu'il ne tient qu'à nous de traduire en mouvement de masse à même de mettre en échec la politique du gouvernement et des patrons.

LD

FRONT SOCIAL Et si on parlait grève générale ?

Monté en moins de deux semaines, le meeting organisé par le Front social le 14 mai dernier à la Bourse du travail de Paris a été un franc succès : plus de 300 participantEs et déjà plus de 15 000 vues sur internet. Une dizaine de militantEs CGT, FSU et SUD, impliqués dans les mobilisations actuelles, sont intervenus sur la nécessité de construire la grève générale. Nous publions ci-dessous des extraits de l'intervention de deux de nos camarades.

Laurent Degouée (SUD Commerce) : Sur Paris, rien que vendredi dernier, on a eu droit au rassemblement de soutien aux agents des catacombes, 14 employéEs, tous en grève depuis le 3 mai dernier, pour des embauches et une prime décente face à la mairie de Paris ; mais aussi à nouveau la grève à Vélib' où 85% du personnel a cessé le travail depuis le 17 avril dernier. La justice, saisie par le repreneur, vient d'ordonner aux grévistes de cesser sous astreinte tout blocage mais a aussi enjoint Smoove, le nouvel exploitant, de cesser l'emploi illégal d'intérimaires recrutés pour casser la grève. Enfin,

il y a eu la manifestation de près de 200 salariéEs de McDo, dont plusieurs venus de Marseille, suivie d'une occupation toujours en cours du restaurant de gare de l'Est qu'ils nous demandent de venir renforcer. Ces grèves multiples, elles partent des revendications élémentaires de ceux qui les mènent et il faut tout faire pour qu'elles soient satisfaites mais quand on atteint un tel pic, comment ne pas voir derrière l'aspiration à un monde plus juste, bref à une autre société ? C'est pourquoi il ne faut pas dire que le mouvement social exclut le mouvement politique ; il n'y a

jamais de mouvement politique qui ne soit social en même temps.

Gaël Quirante (SUD Poste 92) : Il serait temps de discuter de comment on se met en grève, comment on amplifie la grève, comment on la généralise, comment on construit une grève générale. Et une grève générale, c'est autre chose que de juste ne pas travailler, ça s'adresse à d'autres personnes que celles qui ont un emploi : une grève générale, ça veut dire qu'à un moment donné, avec ou sans emploi, c'est une grève qui pose la question de qui décide dans nos vies.

Le 22 mai au soir, on fait la proposition que des membres de l'AG inter-gares, que des postierEs, que des étudiantEs, etc., appellent à une assemblée inter-professionnelle pour qu'on soit le double, le triple de ce qu'on est ici et qui permette de discuter des perspectives. Le 26 mai, on nous propose une manifestation où il y aura tout le monde, tant mieux. Est-ce qu'il n'y aurait pas besoin de donner de la visibilité au travers d'un cortège qui dise clairement : aujourd'hui public-privé, notre objectif, c'est la grève générale !



© CGT Ford

pouvoirs publics, de faire bouger le gouvernement qui semble loin des grandes déclarations de début mars selon lesquelles il convaincrat Ford de changer de politique. L'audience au tribunal a permis de médiatiser, de rappeler que le danger de fermeture était bien réel. Notre avocate, en précisant les abus de Ford, dénonce une politique qui consiste à se défaire, à justifier l'injustifiable. En saisissant la justice c'est pour nous aussi un des moyens de délégitimer l'attitude de Ford et le fond de sa décision.

Nous savons bien que l'issue de notre histoire sera le résultat d'un rapport de forces, d'un mouvement qui dépasse les salariéEs directement concernés, qui entraîne la population. Nous avons conscience que la mobilisation des salariéEs reste

faible tant le sentiment d'impuissance paralyse. Nous voyons bien aussi les manœuvres diverses pour faire croire à l'inéluctabilité de la fermeture de l'usine, que ce soit du côté des médias, comme par exemple le quotidien *Sud-Ouest* qui défend la thèse d'une reprise de l'usine, ou du côté d'élus et acteurs économiques locaux qui font comme si tout était écrit d'avance. Et le silence du gouvernement depuis quelques semaines joue aussi contre nous, en mettant dans la tête de tout le monde que ça finira mal. Tout va dans le sens du fatalisme, du « on n'y peut rien ».

Imposer le maintien de l'activité

Sauf que nous refusons cette issue. Alors, même si c'est avec les moyens

du bord, avec lesquels nous arrivons tout de même à nous faire entendre, et même si nous ne sommes pas nombreux, pour l'instant ce qui compte c'est notre détermination, notre acharnement à défendre l'usine et tous les emplois. On sait bien que de cette manière aussi on force la solidarité, on encourage les soutiens et, quelque part, l'envie de résister et de changer la donne. Le délibéré sera rendu le 22 mai. Si nous obtenons l'invalidation des réunions CE, ce sera peut-être symbolique, mais ce sera un point d'appui pour la suite de la bataille. Cela mettrait forcément un peu plus la pression sur le gouvernement et les pouvoirs publics pour agir plus clairement à nos côtés en imposant à Ford de maintenir l'activité sur l'usine. **Philippe Poutou**

Théâtre

Amargi! Anti-tragédie de la dette

De la compagnie ADA-théâtre. Jusqu'au 6 juin 2018 à la Manufacture des Abbesses, 7, rue Véron, 75018 Paris. Les dimanche (20h), lundi, mardi et mercredi (21h).

Magique! Du théâtre pour tout comprendre (ou presque) du système bancaire, comment il fonctionne (et nos vies avec) sur le principe de la dette, de nos dettes. Et ce n'est pas une conférence assommante, mais une vraie pièce de théâtre, avec des personnages, leurs histoires, des comédiens formidables, une mise en scène simple mais astucieuse et colorée, et un percussionniste qui rythme le tout. Et on rit souvent!

Le dernier quart d'heure nous projette dans un futur possible, organisé autour du salaire à vie. Comment cela fonctionnerait et comment on y arriverait (pas en douceur!). L'endettée du début, en voyant ce monde à l'envers (ou remis à l'endroit) comprend mieux ce qui ne va pas dans le système. Convaincu ou pas par Bernard Friot et le revenu universel, on sort heureux et assuré qu'on a

raison de se révolter, de se battre pour l'annulation de la dette et d'imaginer un autre monde. Parce qu'on n'a pas assisté à une démonstration, mais à un de ces moments où l'art et la réalité se rencontrent avec un peu de magie en plus... Le lapin est peut-être dans le chapeau (le haut-de-forme du capitaliste bien sûr).

Isabelle Guichard
http://ada-theatre.blogspot.fr/



Spectacle

La vie (titre provisoire) avec François Morel

On a assisté à la dernière séance en ce début mai à Paris. Du coup cette chronique vient certainement trop tard, même si d'autres dates devraient être programmées l'année prochaine. On peut toujours se rattraper avec le CD, un bon lot de consolation même si évidemment le spectacle est beaucoup plus fort.

Chansons, sketches, revendications

François Morel n'y fait pas que chanter. Il s'amuse et il nous fait rire avec ses musicienEs et partenaires. Tous multi-instrumentalistes, 2 hommes et 3 femmes. La mise en scène est de la chanteuse Juliette, qui apparaît parfois à la fin du spectacle, quand on a de la chance. Le tout est super, textes



et musiques, c'est beau, poétique, chaleureux, humain, politique aussi, engagé à coup sûr, on pourrait dire que c'est un spectacle de gauche, dans le bon sens du terme. Les chansons

se succèdent, entrecoupées de petits sketches, de brèves imitations, de revendications sociales de la part des musiciens intermittents. Les chansons, les dialogues parlent de la vie, des petites choses de la vie, avec de bons moments comme des moments plus tristes, avec des personnages du quotidien, attachants. Ce spectacle est un régal. En attendant de pouvoir y assister, on peut avoir envie de voir les autres pièces de François Morel et même, pourquoi pas, de lire son petit roman, tendre et amusant, *C'est aujourd'hui que je vous aime*, publié récemment aux éditions du Sonneur dans la collection « Ce que la vie signifie pour moi », en référence à un superbe texte de Jack London paru aussi dans cette collection.

Béatrice et Philippe

Voyage à travers le temps et l'histoire de l'argent

Pourquoi Amargi? Il vous faudra suivre la troupe jusqu'en Mésopotamie, deux mille ans avant notre ère: « la civilisation sumérienne avait inventé la monnaie, le crédit, la dette – et son antidote: Amargi (...) l'annulation de toutes les dettes, ardoises à zéro; c'était un rituel fréquent, auquel le pouvoir se livrait chaque fois que l'ordre social était trop gravement menacé par les crises de la dette, vieilles comme la monnaie ». Auparavant, on aura commencé par le désarroi d'une jeune femme endettée par l'achat de son logement et qui tente de comprendre d'où vient l'argent de la banque, et ensuite un voyage à travers le temps et l'histoire de l'argent, la prison pour dette, les assignats, la Grèce, le traumatisme de l'hyperinflation dans l'Allemagne des années 1930...

Jeunesse

Tous en grève! Tous en rêve! d'Alain Serres et Pef

Scénario d'Alain Serres, dessins de Pef, Rue du Monde, 2018, 14,50 euros.

La jeunesse oui, les ouvriers oui, et les enfants aussi! Dans son excellente collection « Histoire d'histoire », l'éditeur de littérature de jeunesse Rue du Monde s'attaque à Mai 1968, anniversaire oblige. Et le résultat est comme souvent (toujours?) une réussite.

Le récit commence le 1^{er} Mai 1968, avant le début de la grande grève générale. Martin, âgé d'une dizaine d'années, accompagne son père cheminot à la grande manifestation et y découvre la combativité du monde du travail. À l'université, sa sœur Nina, étudiante à Bordeaux, fait le blocus de sa fac et plonge aussi de plain-pied dans l'action. Mais elle se heurte, comme d'autres dans l'ensemble du pays, à la violence de la répression policière.

Petite et grande histoire

La mère de Martin est bien sûr solidaire du mouvement, mais s'inquiète de voir le budget de la famille s'appauvrir avec la grève. Et le regard des voisins de la famille, dont le meilleur copain de Martin, sont là pour rappeler que toute cette « agitation » ne rencontre pas l'assentiment de tous et toutes... Tous les « rêves » populaires pourront-ils se concrétiser? Petite histoire dans la grande, si ce printemps est à proprement parler historique, Mai 1968 demeurera avant tout pour Martin



un énorme bouleversement qui marquera sa vie d'enfant... En ancrant son histoire dans le quotidien d'une famille ouvrière, l'auteur nous montre bien toute la tension qui existe entre les revendications sociales du monde du travail, les aspirations au changement et à la liberté... et les difficultés pour une famille modeste de tenir la grève dans la durée. Comme le veut le concept de cette collection, des photographies d'époque légendées ponctuent le récit à quasiment toutes les pages et expliquent en quelques phrases les faits, donnant ainsi un éclairage événementiel au récit de Martin et de sa famille. Cerise sur le gâteau, habitué de

l'éditeur, le trait de Pef apporte une fois encore tout son talent en s'appropriant des affiches de l'époque, à la manière des célèbres affiches sérigraphiées de 1968.

Le tout donne un travail remarquable, pour le plus grand plaisir des yeux et du cerveau, que l'on soit jeune... ou un peu moins.

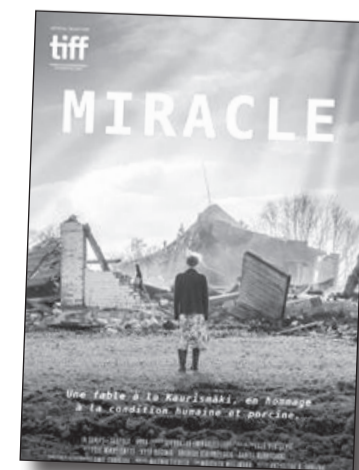
Manu Bichindaritz

Cinéma

Miracle, de Egle Vertelyte

Film lituanien, sortie le 9 mai 2018 (1h31)

À la campagne en Lituanie, 1992, la directrice d'une ferme porcine tente de faire fonctionner son établissement dans l'environnement chaotique: l'Union soviétique est morte, les clients ne payent plus, les banques refusent de faire crédit. Arrive un « sauveur »: un Américain d'origine lituanienne qui, avec ses dollars, dit vouloir reprendre l'exploitation et la rendre compétitive. Il a en fait d'autres projets et à la fin, il ne restera rien de la ferme tandis que les villageois se presseront à l'église. Le film est une fable et l'Américain a un air de Donald Trump. L'humour noir du scénario illustre avec légèreté et lucidité les mutations violentes subies par la Lituanie (et



les autres pays de la zone) lors de la transition au capitalisme.

HW

Essai

Qui a tué mon père, d'Édouard Louis

Éditions du Seuil, 96 pages, 12 euros.

Dans son premier ouvrage, *En finir avec Eddy Bellegueule*, paru en 2014, Édouard Louis a décrit son enfance puis son adolescence dans une famille ouvrière du Nord, dans un temps où il prenait conscience de son homosexualité et que « ne pas être comme les autres » lui valait des brimades d'un entourage ultra machiste. Ce vigoureux plaidoyer contre l'homophobie a connu un large écho mais a aussi suscité des controverses, notamment sur la manière dont Édouard Louis dépeignait sa famille et son milieu social d'origine; un de ses anciens amis, interrogé par le *Courrier picard*, expliquait ainsi: « Ce qui me dérange, c'est qu'il associe sa classe sociale à l'alcoolisme, le chômage et le racisme ». Ces polémiques se sont reflétées dans *l'Anticapitaliste*, qui a publié en avril 2014 deux critiques de l'ouvrage¹.

Témoignage et dénonciation

Qui a tué mon père est centré sur la vie du père d'Édouard Louis. Victime d'un accident du travail à 35 ans, il reste handicapé et perd son poste à l'usine. Pour conserver ses droits sociaux, il doit reprendre un travail et devient balayeur. Il est désormais gravement malade et peut à peine se déplacer.

Même si se retrouvent dans ce nouveau livre certains des traits qui avaient suscité la controverse, la façon dont Édouard Louis décrit désormais son père est plus nuancée. Leurs relations sont difficiles lors de la prime jeunesse de l'auteur, qui explique que pendant des années, il espérait à chaque retour de l'école ne pas voir la voiture du père garée devant la maison, ce qui signifiait qu'il serait absent durant la soirée. Père et fils sont alors des étrangers. C'est moins le cas aujourd'hui.

Témoignage ou semi-fiction? La question se posait déjà pour *En finir avec Eddy Bellegueule*, mais *Qui a tué mon père* a une dimension supplémentaire: la dénonciation. Le titre n'est pas une interrogation, les coupables sont nommés. Édouard Louis cite une intellectuelle américaine qui a expliqué que le racisme est l'exposition de certaines populations à une mort prématurée. Il explique que cette définition fonctionne pour tous les phénomènes d'oppression sociale et politique: domination masculine, haine de l'homosexualité, domination de classe. À travers le destin de son père, s'incarne une structure sociale qui fait bon marché de la vie des ouvriers et des pauvres. Cette structure sociale n'est pas désincarnée: il y a des décideurs. Sont donc énumérés certaines des mesures qui ont pesé sur « ceux d'en bas » ces dernières années et les noms de ceux qui les ont prises: « Hollande, Valls, El Khomri, Hirsch, Sarkozy, Macron, Bertrand, Chirac. L'histoire de ta souffrance porte des noms ».

Henri Wilno

1 – https://npa2009.org/content/litterature-en-debat-pour-en-finir-vraiment-avec-eddy-bellegueule

COMMANDEZ TOUS VOS LIVRES À LA

librairie
★ la-breche.com

27 rue Taine 75012 Paris

Tél.: 01 49 28 52 44 – Fax: 01 49 28 52 43

Horaires d'ouverture:

Lundi: 14 h – 20 h, mardi au samedi: 12 h – 20 h

Peux-tu rappeler en quoi consistait l'affaire sur laquelle la Cour de cassation vient de se prononcer ?

En octobre 2012, on a publié un article sur la question de l'accaparement des terres, un sujet que l'on essaie de suivre régulièrement sur *Basta*. Dans cet article, on s'intéressait plus particulièrement aux entreprises françaises, et notamment le groupe Bolloré, via la holding luxembourgeoise Socfin, qui possède un nombre important de plantations en Afrique de l'Ouest et en Asie. La Socfin et le groupe Bolloré étaient sévèrement critiqués dans un certain nombre de rapports d'ONG et d'institutions internationales : rapport de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) sur le Cambodge, rapport de l'ONU sur le Liberia, alertes d'ONG sur le Cameroun et la Sierra Leone, etc. Ce sont les paragraphes traitant de ces questions qui ont fait l'objet d'une plainte en diffamation du groupe Bolloré. Le jugement en première instance a été prononcé en avril 2016, près de quatre ans après la publication de l'article, et Bolloré a été débouté. Le tribunal a affirmé que l'article répondait aux critères de rigueur, de bonne foi, qu'il s'agissait d'une enquête d'intérêt général, suffisamment étayée pour être publiée. Bolloré a fait appel et, en février 2017, le jugement de première instance a été confirmé. Le groupe s'est alors pourvu en cassation, et la Cour de cassation a rejeté, le 7 mai dernier, ce pourvoi.

Vous n'étiez pas les seuls à être poursuivis dans cette affaire...

Basta était l'accusé principal, mais il y avait effectivement d'autres sites et blogueurs poursuivis pour avoir évoqué l'article dans une revue de presse, publié un lien vers l'article et/ou repris des passages de l'article sur leur blog. Le site *Rue 89* et son directeur de publication étaient poursuivis, ainsi que trois autres personnes, une journaliste et deux particuliers. Le jugement les concerne aussi, ce qui signifie que la Cour de cassation estime que si un article est de bonne foi, les gens qui le relaient bénéficient de cette bonne foi et ne peuvent donc être considérés comme complices d'une quelconque diffamation.

Concrètement, on a donc vu une multinationale poursuivre un site d'information indépendant et... des blogueurs.

Une des originalités de ce procès, car être un média poursuivi par Bolloré n'est pas forcément très original, était effectivement qu'il poursuivait très « large ». Outre *Basta* et *Rue 89*, se sont ainsi retrouvés sur le banc des accusés une journaliste qui avait partagé l'article sur l'agrégateur de contenu Scoop it, un retraité de l'éducation nationale et un ébéniste. Cela signifie que l'issue de cette poursuite avait une portée particulière : si le simple fait d'avoir posté un lien vers un article avait entraîné une condamnation, cela aurait posé plein de questions sur la liberté d'expression et la liberté d'informer dans la mesure où la circulation des liens est essentielle sur internet.

Tu dis qu'être un média poursuivi par Bolloré n'est pas très original. Vous n'êtes en effet pas les premiers, ni les derniers contre lesquels il a porté plainte. Dirais-tu qu'il s'agit d'une stratégie globale du groupe Bolloré ?

Tout à fait. On a publié en janvier dernier un appel commun avec différents médias, journalistes et ONG qui ont été ou sont poursuivis par Bolloré. En l'espace d'une petite dizaine d'années il y a eu une vingtaine de poursuites :



« Bolloré a une véritable stratégie d'intimidation et de rétorsion vis-à-vis des médias »

Entretien. Le 7 mai dernier, la Cour de cassation rejetait le pourvoi du groupe Bolloré, auteur d'une plainte en diffamation contre le site d'information *Basta* (www.bastamag.net). Retour sur cette « affaire » et sur sa portée, avec **Ivan du Roy**, de *Basta*.



côté médias, France Inter, *Libération*, plus récemment *Mediapart*, *l'Obs* et *le Point*, une plainte en cours contre France Télévisions, une seconde plainte contre nous, etc. ; côté ONG, Sherpa et RéAct, également attaquées pour diffamation. Bolloré a une véritable stratégie d'intimidation et de rétorsion vis-à-vis des médias, dès que l'on essaie de s'intéresser à ses activités, et plus spécifiquement à son business africain, que ce soit celui des ports et autres infrastructures logistiques en Afrique de l'Ouest, ou celui des plantations qu'il possède grâce à la Socfin.

Intimidation, pression... et également coût financier ?

Oui, tout ça en même temps. Il s'agit de faire comprendre aux rédactions et aux journalistes qui seraient motivés pour enquêter sur ces questions qu'ils risquent presque systématiquement une poursuite, ce qui peut calmer certaines velléités. En plus, au niveau des grosses rédactions, on connaît le poids de Bolloré dans la publicité, puisqu'il possède, via Vivendi, le groupe Havas, et il a donc la main

sur une bonne part des ressources publicitaires des médias qui se financent grâce à la pub. Pour les plus petits médias, indépendants, alternatifs, avec des budgets limités, qui continueraient malgré tout à travailler sur les affaires de Bolloré en Afrique, c'est une pression importante aussi : une procédure judiciaire, ça prend du temps, ça coûte de l'argent. L'affaire dont on parle nous a coûté un peu plus de 13 000 euros, frais d'avocats, frais d'huissiers, etc., sachant qu'il n'y aura que les frais de la cassation, soit environ 2 000 euros, qui nous seront remboursés par Bolloré. Pour un média comme *Basta*, qui a un budget annuel de 350 000 euros, 11 000 euros, ce n'est pas rien. De plus, comme le rythme de la justice est lent, ça prend beaucoup de temps, il faut préparer les procès, se replonger dans ce que l'on a écrit plusieurs années auparavant, et cela mobilise une partie de l'équipe au détriment de notre travail de rédaction et d'enquête.

Tu parlais d'une seconde plainte de Bolloré contre Basta ?

Oui. Il s'agit d'un article qu'on a publié en 2013, qui était en quelque sorte une suite de l'enquête sur l'accaparement des terres. Un petit article qui rendait compte d'une rencontre entre, d'une part, une délégation d'ONG et de paysans africains concernés par les plantations Socfin et, d'autre part, le groupe Bolloré, au siège de ce dernier à la Défense. On relatait cette rencontre, en donnant la parole à certains membres de la délégation. Là encore, Bolloré a décidé d'attaquer en diffamation. Donc on va voir si, suite au jugement de la Cour de cassation concernant le premier article, Bolloré retire sa plainte ou maintient la pression en nous obligeant à refaire le parcours judiciaire.

Quoi qu'il en soit, vous n'avez pas l'intention de lever le pied.

Non. Cela ne nous dissuade pas, au contraire, et on continue nos enquêtes, sur le groupe Bolloré et sur les autres multinationales et entreprises du CAC 40 à propos desquelles on publie des informations régulièrement. Mais cela oblige, et c'est tant mieux, à être particulièrement rigoureux dans les enquêtes, dans la manière de recueillir les informations, d'étayer nos affirmations, etc., sans jamais renoncer à notre indépendance.

Une indépendance qui passe aussi par une indépendance financière...

Oui. Nous essayons de développer au maximum le financement par les dons, seul levier de développement pour un site comme le nôtre. Plus il y a de lecteurs-donneurs, plus on peut travailler, enquêter, fouiller les dossiers et publier des articles de qualité.

Propos recueillis par Julien Salingue

La rédaction de *L'Anticapitaliste* encourage ses lecteurs à lire, et à soutenir, *Basta!*

L'image de la semaine



Vu ailleurs



DE L'ARGENT, IL Y EN A !

Selon un rapport des ONG Oxfam et Basic, les entreprises membres de l'indice phare boursier français [le CAC 40] ont distribué encore plus de dividendes entre 2009 et 2014 que lors de la précédente décennie. [...] Oxfam et Basic ont ainsi calculé qu'entre 2009 et 2016, le taux de distribution des profits aux actionnaires a atteint 67,4% : sur 100 euros de bénéfice, 67,4 allait donc dans la poche des détenteurs d'action. C'est un taux qui est deux fois plus important que dans les années 2000. [...] La stratégie de ces entreprises est donc bien de plus en plus centrée sur la « valeur actionnaire », loin des beaux discours avancés depuis la crise sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises. Preuve en est que certains groupes ont continué à verser d'importants dividendes, même lorsqu'elles faisaient des pertes nettes. Autrement dit, elle redistribuait un bénéfice qui n'existait pas : c'est le cas d'ArcelorMittal entre 2012 et 2015. [...] Les premiers contributeurs à cette politique ont été les salariés. Alors qu'on exigeait rarement des actionnaires l'austérité nécessitée par la crise, les salariés y ont été fortement contraints. La hausse de la rémunération des salariés des entreprises du CAC 40 a été ainsi quatre fois moins forte sur la période 2009-2016 que celle des actionnaires. Cette modération relative explique en grande partie comment ces sociétés ont pu distribuer des dividendes si généreux. Mais il existe une autre forme de « modération » par les délocalisations industrielles et les suppressions de poste. [...] Enfin, cette obsession du dividende versé se fait également au détriment des investissements. Le rapport souligne ainsi combien le réinvestissement des bénéfices passe désormais après la distribution du profit. [...] Mais un autre facteur est aussi le salaire des dirigeants. [...] La rémunération des dirigeants a crû de 46% entre 2009 et 2016, soit deux fois plus vite que la moyenne des salariés. [...] Un PDG du CAC 40 touchait en 2016 en moyenne 119 fois le salaire moyen d'un employé d'une entreprise du CAC 40, contre 96 fois en 2009. Ce niveau de rémunération représente aussi 257 fois le SMIC.

Romarc Godin, « Le CAC 40, machine à dividendes et à inégalités », *Mediapart*, 14 mai 2018.

L'Anticapitaliste

Pour découvrir notre presse, profitez de notre promotion d'essai :

10€ = 3 MOIS D'HEBDO
ainsi qu'un numéro cadeau de notre revue mensuelle

s'abonner par chèque, cochez la formule d'abonnement retenue et et renvoyez-nous le formulaire accompagné de votre règlement (chèque à l'ordre de NSPAC) à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

FRANCE ET DOM-TOM				
Tarif standard			Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 1 an
	28 €	56 €	20 €	40 €
Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 1 an		
	22 €	44 €		
Hebdo + Mensuel	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 1 an	<input type="checkbox"/> 6 mois	<input type="checkbox"/> 1 an
	50 €	100 €	38 €	76 €
Promotion d'essai	Hebdo + 1 Mensuel offert		<input type="checkbox"/> 3 mois	
			10 €	

ÉTRANGER
Joindre la diffusion au 01-48-70-42-31 ou par mail : diffusion.presse@npa2009.org

s'abonner par prélèvement automatique, cochez la formule de prélèvement retenue et renvoyez-nous le formulaire accompagné d'un RIB à : NSPAC, 2 rue Richard-Lenoir - 93108 Montreuil Cedex

Tarif standard		Jeunes/chômeurs/précaires	
Hebdo	Hebdo + Mensuel	Hebdo	Hebdo + Mensuel
<input type="checkbox"/> 14 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 25 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 10 € par trimestre	<input type="checkbox"/> 19 € par trimestre

Titulaire du compte à débiter
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Mail :

Désignation du compte à débiter
IBAN :
BIC :

Mandat de prélèvement SEPA
En signant ce formulaire, vous autorisez NSPAC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, conformément aux instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec celle-ci. Une demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
Numéro ICS : FR4322254755

Date : Signature obligatoire

www.npa2009.org